

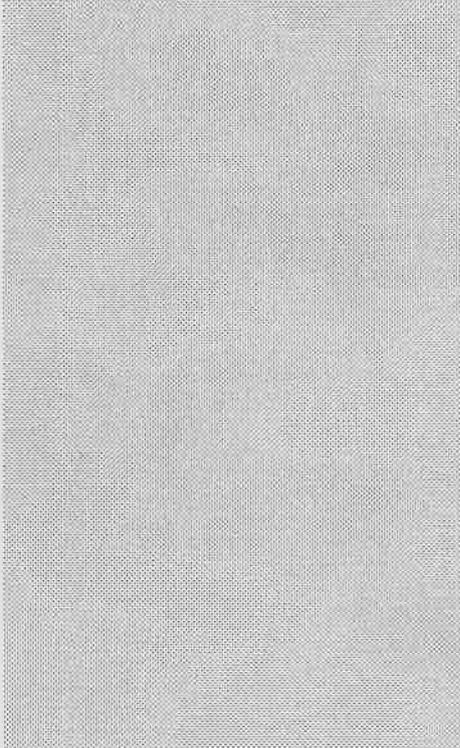
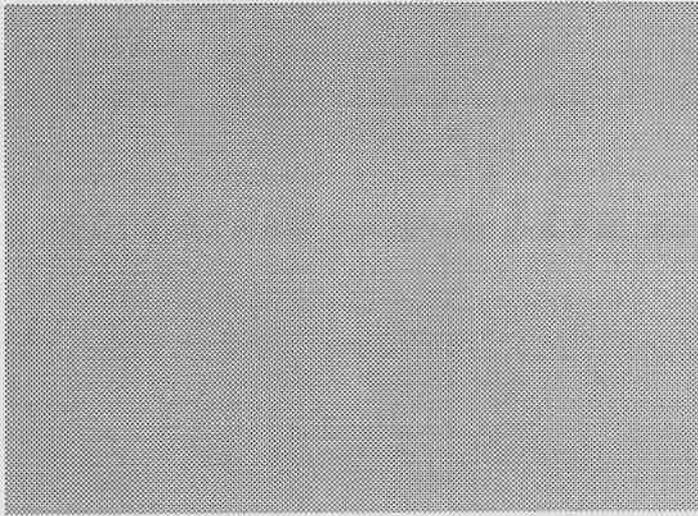


CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
DE LA REGION PARISIENNE



Le temps libre

7

des petits parisiens



RAPPORT D'ETUDES

MARS 1991

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1 à 5
---------------------	--------------

I

LE PROFIL DES FAMILLES REpondANTES	6 à 13
---	---------------

<i>I.1</i> ■ <i>Composition familiale</i>	7
<i>I.2</i> ■ <i>L'habitat</i>	8 et 9
<i>I.3</i> ■ <i>L'activité professionnelle</i>	10 et 11
<i>I.4</i> ■ <i>Niveau de ressources</i>	12
<i>I.5</i> ■ <i>Le profil des enfants de 3 à 13 ans</i>	12 et 13

II

LE TEMPS LIBRE DES ENFANTS QUELS ARRANGEMENTS ?	14 à 28
--	----------------

<i>II.1</i> ■ <i>L'accueil du soir</i>	16 à 19
<i>II.2</i> ■ <i>L'accueil du mercredi</i>	20 à 22
<i>II.3</i> ■ <i>Les loisirs</i>	23 à 27
<i>II.4</i> ■ <i>Le soutien scolaire</i>	28

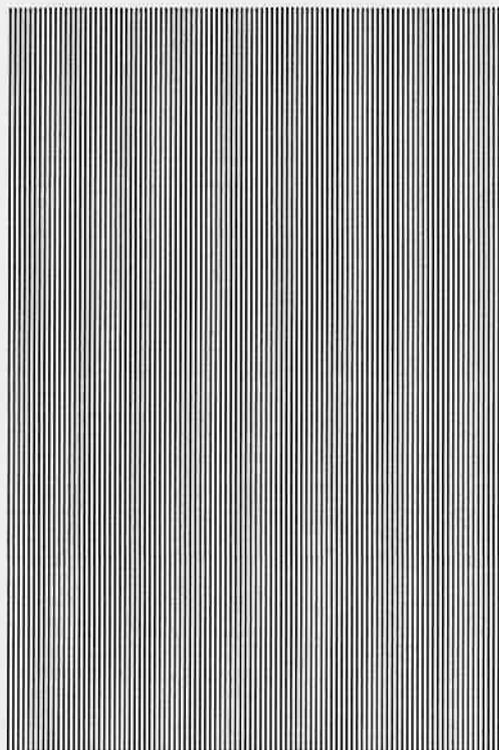
III

LE POINT DE VUE DES PARENTS - OPINIONS ET ATTENTES	29 à 49
---	----------------

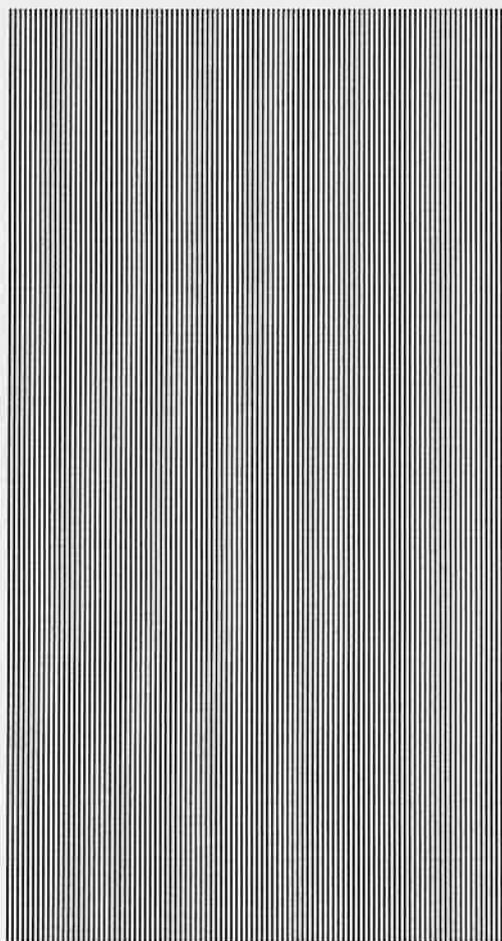
<i>III.1</i> ■ <i>Le soir</i>	30 à 37
<i>III.2</i> ■ <i>Le mercredi</i>	38 à 41
<i>III.3</i> ■ <i>Les rythmes scolaires</i>	42
<i>III.4</i> ■ <i>Les loisirs</i>	43 à 47
<i>III.5</i> ■ <i>Les opinions sur l'ensemble du temps libre des enfants</i>	48 et 49

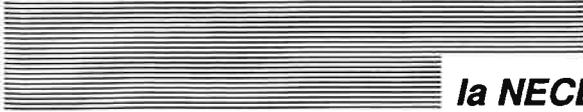
CONCLUSION	50 à 52
-------------------	----------------

ANNEXES	53 à 64
----------------	----------------



INTRODUCTION





Le TEMPS LIBRE des ENFANTS : **la NECESSITE de MIEUX CONNAITRE les BESOINS**



la demande de la CAISSE d'ALLOCATIONS FAMILIALES de la REGION PARISIENNE - Délégation Départementale de Paris, le Bureau de Recherches et d'Etudes Sociales de la CAFRP a mené, en collaboration avec les 3 Unités de Gestion de Paris, une étude sur l'Accueil et les Loisirs des Enfants de Paris, âgés de 3 à 13 ans. Cette étude a été proposée dans le cadre de la Commission «Enfance» Extra-Municipale de Paris, qui réunit autour de la Mairie de Paris les principaux partenaires impliqués dans la politique familiale : la Caisse d'Allocations Familiales, les Associations de Parents d'Elèves, les Associations Familiales.

L'objet global de l'étude était de **mieux connaître les besoins des familles pour leurs enfants de 3 à 13 ans** en matière de garde, de soutien scolaire, de loisirs et de vacances, **pour permettre à partir de leurs appréciations et de leurs attentes, un aménagement des équipements ou dispositifs existants** et, éventuellement **dégager des propositions** de nouveaux axes d'intervention.

Seuls les résultats ayant trait au domaine péri-scolaire sont présentés dans ce document, l'exploitation des questionnaires «Vacances» devant faire l'objet d'un document ultérieur.



Un **SUJET SENSIBLE**, des **FAMILLES CONCERNEES**

①

La METHODE MISE en OEUVRE et le TAUX de REPONSE

La démarche retenue a été celle d'une **enquête postale par questionnaire** auprès d'un échantillon de foyers allocataires concernés, échantillon bâti par tirage aléatoire et portant sur un grand nombre (6.000 en tout) pour obtenir une représentativité satisfaisante.

Le test des pré-questionnaires effectué auprès de familles parisiennes, par l'intermédiaire des Associations de Parents d'Elèves et des Associations Familiales, puis auprès de familles allocataires au guichet de l'UG 01, a permis d'élaborer un questionnaire prenant en compte les observations des familles et des participants à la Commission «Enfance».

Afin de mieux cerner les besoins des enfants selon leur âge, le choix a été fait d'une **investigation par enfant** articulée autour de 3 thèmes sur le «**Temps libre**» :

- l'accueil (le soir, le mercredi)
- les loisirs (activités, fréquentation d'équipements)
- le soutien scolaire.

Ce questionnaire comportait des questions «fermées» et des questions «ouvertes» permettant d'explicitier une opinion, d'exprimer des souhaits, des propositions. De plus, une possibilité a été laissée aux parents d'exprimer spontanément leurs observations.

L'interrogation portait sur les pratiques et sur les souhaits.

En outre, **des informations concernant la famille dans son ensemble** ont été demandées (caractéristiques socio-économiques, condition d'habitat) pour tenter d'appréhender la part de ces variables dans les pratiques familiales et d'identifier des besoins spécifiques.

- 3.000 questionnaires «**Temps libre**» ont été adressés à des familles allocataires ayant au moins un enfant entre 3 et 13 ans. Cet échantillon a été fixé de façon aléatoire parmi **les 109.421 familles allocataires** répondant aux critères d'âges en ce qui concerne les enfants.
- 766 familles ont répondu aux questionnaires envoyés, soit un **taux de réponse de 25,5 %**, ce qui semble assez satisfaisant pour ce mode d'enquête en région parisienne. Cependant, une réserve s'impose car ce type d'étude par questionnaire tend à jouer une sorte de filtre en privilégiant les personnes qui maîtrisent mieux la communication écrite, (voir par exemple, la sous-représentation des étrangers parmi les répondants).

Une vingtaine de questionnaires étant invalidés (résidence hors Paris, enfant hors du domicile), 745 questionnaires concernant les familles ont finalement pu être exploités. **Ces 745 familles ont rempli 1.126 feuilles de réponses concernant leurs enfants de 3 à 13 ans.**



La REPRESENTATIVITE de la POPULATION des REpondANTS

2.1. Par RAPPORT au FICHER ALLOCATAIRES

Si l'on compare les caractéristiques de la population mère de référence, (109 421 familles allocataires), et de la population répondante, on observe :

- une sous-représentation des étrangers de 12 points , (ce qui peut s'expliquer, en partie du moins, par le mode de passation du questionnaire),
- une légère sureprésentation :
 - des isolés, en particulier des isolés actifs,
 - des familles nombreuses,
- une surreprésentation des couples où les deux parents travaillent (13 points).

La distribution des familles répondantes dans les arrondissements parisiens est de même profil que celle de la population de référence, (à l'exception peut être du 20ème arrondissement qui a moins répondu, l'analphabétisme y ayant sans doute pesé davantage).

Il apparaît que la population des répondants est relativement représentative de la population de référence allocataire, même si elle donne une place plus importante à ceux qui ont eu à organiser un accueil périscolaire en raison du travail des 2 parents (cette représentativité ne peut s'appliquer, bien sûr, qu'aux indicateurs disponibles à la CAFRP).

2.2. Par RAPPORT à la POPULATION PARISIENNE

Il convient cependant de préciser que cette population de référence ne correspond pas exactement à la population des familles parisiennes ; Les familles d'un enfant sont sous-représentées dans la population allocataire du fait des conditions d'ouverture du droit aux prestations familiales.

Quand les données du dernier recensement seront disponibles, il pourrait être intéressant de situer la population de l'enquête par rapport à la population parisienne générale, notamment en ce qui concerne les conditions d'habitat et l'activité professionnelle, pour lesquelles, nous ne disposons pas d'indications de référence actualisées.

La représentativité des répondants semble suffisamment satisfaisante pour pouvoir tirer des conclusions valables de l'enquête.

2.3. Les «LIMITES de l'ETUDE»

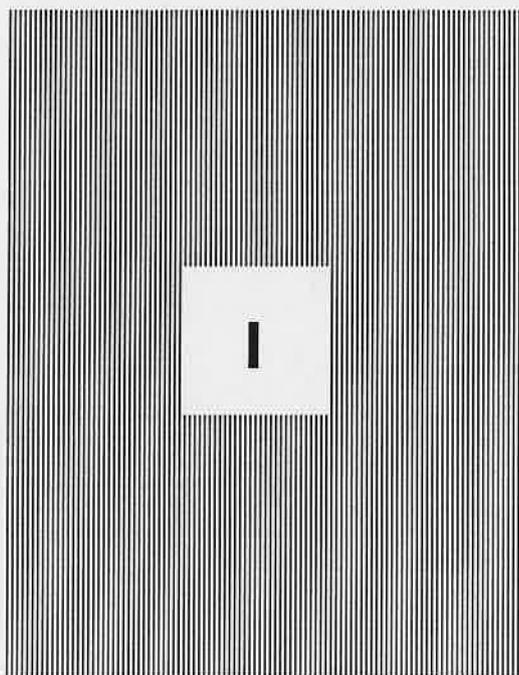
Les «limites» de l'étude proviennent aussi du type d'investigation choisi. Il est probable que des explorations complémentaires sous formes d'entretiens approfondis avec les familles permettraient de mieux comprendre leurs points de vue et leurs aspirations.

Pour l'analyse des résultats, **trois paramètres** ont été systématiquement retenus parce qu'ils paraissaient les plus pertinents à l'issue d'une première exploitation :

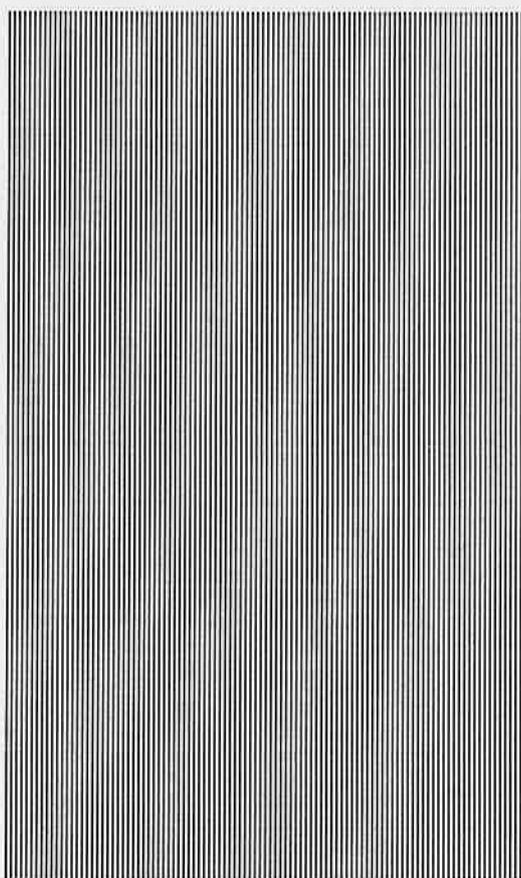
- **L'âge des enfants** (3 à 8 ans, 9 à 13 ans), l'âge de 8 ans a été choisi en raison de la fréquence du changement de mode de garde.
- **Le statut familial** (Couple, Isolé).
- **La nationalité** (Français, Etrangers).

D'autres croisements pourraient cependant être effectués sur certains points qui le nécessiteraient, pour mieux saisir la complexité des situations familiales.





**LE PROFIL DES FAMILLES REPOUNDANTES :
DES FAMILLES AUX CONDITIONS DE VIE
CONTRASTEES**





Le PROFIL des FAMILLES REpondantes : des FAMILLES aux CONDITIONS de VIE CONTRASTEES

Paris est une ville de contraste et les familles répondant à l'enquête illustrent bien cette observation.

I.1 - COMPOSITION FAMILIALE : DES DISPARITES SELON LE STATUT FAMILIAL ET LA NATIONALITE.

Près d'une famille sur quatre (24 %) est une famille monoparentale.
Près d'une famille sur cinq (18 %) est une famille étrangère.
Globalement, 20 % des familles ont 1 enfant, 46 % 2 enfants et 32 % 3 enfants ou plus (familles dites, ici, nombreuses).

Comme l'on pouvait s'y attendre, les couples (37 % d'entre eux) constituent plus fréquemment que les isolés des familles nombreuses. Cependant, 17 % de ces derniers - presque toujours des femmes - ont 3 enfants ou plus ; 46 % ayant 1 seul enfant à charge.

48 % des étrangers et 29 % des Français ont une famille nombreuse. Les Français ont le plus souvent (49 %) 2 enfants à charge.

► COMPOSITION FAMILIALE ◀

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS et +	SANS REPOSE
COUPLE (100 %)	12 %	50 %	37 %	1 %
ISOLE (100 %)	46 %	33 %	17 %	4 %
FRANCAIS (100 %)	21 %	49 %	29 %	1 %
ETRANGER (100 %)	16 %	33 %	48 %	3 %

I.2 - L'HABITAT : UN HANDICAP POUR CERTAINES FAMILLES

{ Près des 2 tiers des répondants relèvent du secteur locatif, social ou privé.

Les couples sont deux fois plus souvent propriétaires que les parents isolés (26 % et 13 %). 9% des familles vivent dans des conditions précaires (loges de concierge, chambre d'hôtel, hébergement chez un tiers). Cette situation concerne 16 % des familles étrangères, 13 % des parents isolés.

► STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT ◀

	LOC. SOCIAL	LOC. PRIVE	PROPRIETAIRE	AUTRES	SANS REPONSE
COUPLES (100 %)	23 %	40 %	26 %	7 %	4 %
ISOLES (100 %)	28 %	41 %	13 %	13 %	5 %
FRANCAIS (100 %)	24 %	39 %	27 %	7 %	3 %
ETRANGERS (100 %)	24 %	45 %	10 %	16 %	5 %

Des familles nombreuses dans des appartements exigus.

24 % des familles de 3 enfants et plus vivent dans 1 ou 2 pièces.

	1 ENFANT (100 %)	2 ENFANTS (100 %)	3 ENFANTS ET PLUS (100 %)
1 à 2 PIECES	48 %	22 %	24 %
3 PIECES	31 %	29 %	16 %
4 PIECES	10 %	41 %	52 %
5 PIECES	11 %	8 %	8 %

Les isolés ou les étrangers occupent plus souvent des petits logements.

Rappelons que 48 % des étrangers ont une famille nombreuse, alors qu'ils ne sont que 12 % à occuper un grand logement (4 - 5 pièces).

► NOMBRE DE PIÈCES ◀

Pièces	1	2	3	4	5 et +	SANS REPOSE
COUPLES	6 %	17 %	25 %	24 %	21 %	7 %
ISOLES	16 %	29 %	28 %	9 %	7 %	11 %
FRANCAIS	6 %	16 %	26 %	24 %	21 %	7 %
ETRANGERS	19 %	34 %	23 %	7 %	5 %	12 %

I.3 - L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Parmi les répondants à l'enquête, 85 % des hommes et 62 % des femmes exercent une activité professionnelle, mais 19 % des femmes travaillent à temps partiel.

Si 9 % des adultes sont demandeurs d'emploi (le taux est le même pour les hommes que pour les femmes), 17 % des isolés connaissent cette situation et 19 % des hommes étrangers.

Si 66 % des femmes françaises enquêtées, exercent une activité professionnelle, les femmes étrangères sont 39 % à le faire, mais elles exercent beaucoup plus souvent une activité à temps partiel, dont on ne connaît pas, d'ailleurs, l'amplitude (une sur deux contre une sur quatre).

Les mères restent au foyer dans 20 % des familles françaises et dans 39 % des familles étrangères. Parmi les foyers constitués de couples, dans 52 % des cas, les deux conjoints exercent une activité professionnelle.

	2 ACTIFS	1 ACTIF	0 ACTIF	SANS REPOSE
COUPLE	52 % (1)	35 %	7 %	6 %
ISOLE		69 % (2)	28 %	3 %

(1) 21 % à temps partiel

(2) 7 % à temps partiel

		TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	DEMANDEUR D'EMPLOI	AU FOYER	AUTRES	SANS REPOSE
FRANCAIS	H.	87 %	3 %	6 %	1 %	3 %	—
	F.	48 %	18 %	7 %	20 %	5 %	3 %
ETRANGER	H.	70 %	4 %	19 %	5 %	2 %	—
	F.	20 %	19 %	15 %	39 %	6 %	4 %

Des niveaux de qualification, de formation très disparates. Plus que le statut familial, c'est la nationalité qui détermine le niveau de qualification professionnelle.

La distribution par profession des isolés (en presque totalité des femmes) est assez comparable à celle des femmes qui vivent en couple. On note cependant une surreprésentation des employés (+ 9 points) et des personnels de service (+ 8 points) parmi les isolés. Les femmes ont, en général un niveau de qualification moins élevé que les hommes.

Par contre, il y a des disparités très importantes selon le critère de nationalité, 52 % des hommes français répondants appartiennent à la catégorie cadres, professions intellectuelles, professions libérales, mais seulement 7 % des étrangers. Si 41 % des étrangers (hommes) sont ouvriers, ils ne sont que 8 % des Français dans cette catégorie. C'est dans les catégories employés et artisans - commerçants, chefs d'entreprise que les taux sont les plus proches (12 et 15 %, 10 et 6 % Français/Etrangers).

On observe les mêmes disparités en ce qui concerne les qualifications des femmes étrangères et françaises.

► PROFESSION EXERCEE ◀

		1	2	3	4	5	6	7
COUPLES	H	9 %	44 %	7 %	13 %	14 %	2 %	11 %
	F	3 %	25 %	11 %	17 %	4 %	4 %	36 %
ISOLES + H*		4 %	22 %	12 %	26 %	4 %	12 %	20 %
FRANCAIS	H	10 %	52 %	8 %	12 %	8 %	1 %	9 %
	F	3 %	28 %	14 %	20 %	2 %	5 %	28 %
ETRANG.	H	6 %	7 %	2 %	15 %	41 %	4 %	25 %
	F	1 %	4 %	1 %	14 %	10 %	13 %	57 %

* Pour des raisons d'effectifs, les hommes isolés (12) ont été traités avec les femmes isolées.

- 1 - ARTISAN, COMMERÇANT, CHEF D'ENTREPRISE
- 2 - CADRE, PROFESSION INTELLECTUELLE, PROFESSION LIBÉRALE
- 3 - TECHNICIEN, INSTITUTEUR, PROFESSION SOCIALE, PARA-MÉDICALE, CONTREMAÎTRE
- 4 - EMPLOYÉ
- 5 - OUVRIER
- 6 - PERSONNEL DE SERVICE
- 7 - SANS RÉPONSE

I.4 - DES NIVEAUX DE RESSOURCES HETEROGENES

{ 40 % des ménages disposent de moins de 10.000 Frs mensuels et 26 % de plus de 20.000 Frs. Les familles à revenus "moyens" sont peu présentes.

	- 5 000 F	5 001 à 10 000 F	10 001 à 15 000 F	15 001 à 20 000 F	+ 20 000 F	SANS REPOSE
COUPLES	7 %	24 %	16 %	17 %	32 %	4 %
ISOLES	31 %	39 %	16 %	4 %	7 %	3 %
FRANCAIS	9 %	23 %	16 %	17 %	32 %	3 %
ETRANGERS ...	29 %	45 %	13 %	4 %	2 %	7 %

Il convient de mentionner qu'il s'agit là, comme dans tout le questionnaire d'ailleurs, de données déclaratives. Certaines déclarations paraissent minorées compte tenu de la situation familiale, il se peut aussi que les prestations familiales n'aient pas été incluses dans les revenus.

Compte tenu des différences d'activité professionnelle et de qualification, l'isolement et/ou la nationalité sont des facteurs déterminants du niveau de ressources.

I.5 - LE PROFIL DES ENFANTS DE 3 A 13 ANS

{ Les résultats de l'enquête concernent 1.126 enfants de 3 à 13 ans issus des 745 familles répondantes.

Du point de vue de la scolarité, ces enfants sont scolarisés pour :

- 43 % en primaire,
- 35 % en maternelle,
- 14 % en collège.

Des indications n'ont pas été fournies pour 8 % des enfants, ce chiffre inclut les très jeunes enfants (nés en 1987) qui sont accueillis en crèche ou gardés par leur mère, et les enfants handicapés.

La classe la plus représentée est le Cours Préparatoire (11 %). Elle correspond à une étape importante de la vie scolaire de l'enfant, et les parents ont peut-être davantage répondu à l'enquête.

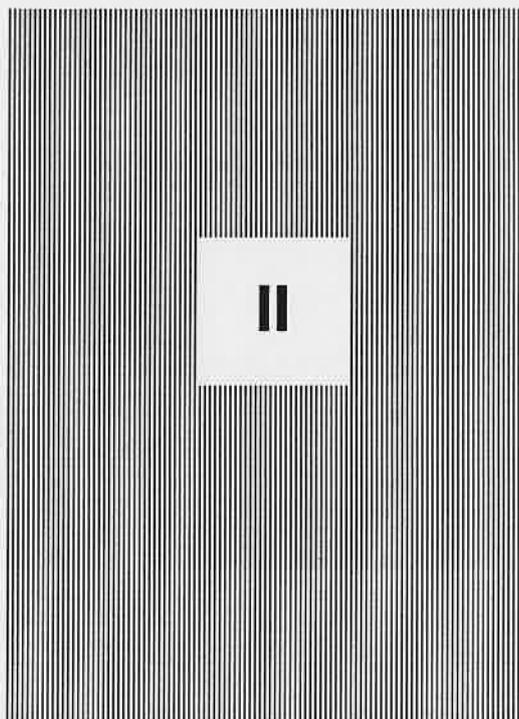
Du point de vue de l'âge, les tranches d'âge les moins représentées sont celles des 2 extrémités de l'échantillon : 3 ans (4 %) et 14 ans (2,7 %).

La répartition dans les autres classes d'âge est à peu près égale avec, cependant, un effritement des taux à partir de 8 ans.

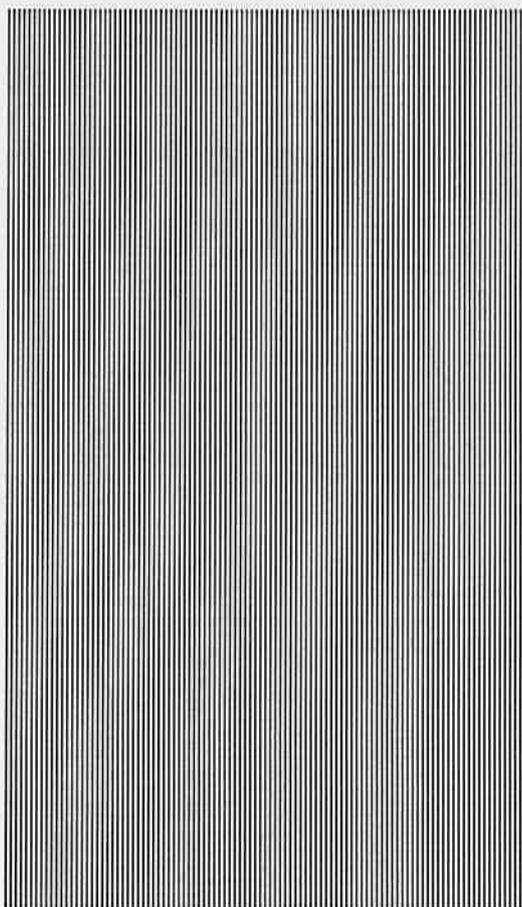
Il y a un peu plus de garçons (50 %) que de filles (48 %), 2 % n'ayant pas répondu.

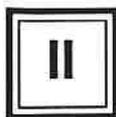
Des familles aux profils variés, qui connaissent des conditions de vie contrastées. Cette hétérogénéité des situations familiales va entraîner une diversité des besoins et des réponses en matière d'accueil péri-scolaire des enfants.





**LE TEMPS LIBRE DES ENFANTS :
QUELS ARRANGEMENTS ?**





Le TEMPS LIBRE des ENFANTS : Quels ARRANGEMENTS ?

QUELQUES DEFINITIONS DES TERMES UTILISES DANS LE QUESTIONNAIRE

- **La garderie à l'école**, organisée par la Municipalité dans les locaux scolaires, s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans scolarisés en maternelle. Elle est ouverte tous les jours de classe de 16 h 30 à 18 h 30.

- **L'étude**, organisée par l'Education Nationale, concerne les enfants scolarisés dans l'enseignement élémentaire. Elle fonctionne dans les locaux scolaires de 16 h 30 à 18 h. Les collèges n'organisent pas d'étude.

- **Les centres de loisirs** sont ouverts tous les mercredis. L'accueil a lieu pour les centres organisés par la municipalité, dans les locaux scolaires pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires. Les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 18 h (18 h 30 dans les écoles maternelles).

Aucune structure de ce type n'est prévue pour les enfants des collèges.



II.1 - L'ACCUEIL DU SOIR

1. OU SONT LES ENFANTS APRES L'ECOLE ?

Tout d'abord de nombreuses familles combinent plusieurs formules d'accueil (ex : garderie et personne au domicile), de plus les solutions adoptées peuvent varier en fonction des jours de la semaine.

11. La garde par les parents

56 % des enfants sont gardés par leurs parents. Ce chiffre est difficile à interpréter. En effet, seulement 31 % ont une mère sans activité professionnelle, on peut donc imaginer que ce chiffre renvoie :

- aux mères au foyer,
- aux personnes travaillant avec des horaires aménagés compatibles avec ceux de l'école ou à domicile,
- aux parents qui ont tenu à préciser qu'à un moment ou à un autre ils s'occupent de leurs enfants.

Dans cette situation, l'âge des enfants n'a pas d'influence, en revanche le statut matrimonial ou la nationalité sont des critères discriminants :

- 32 % des enfants d'isolés, 62 % des enfants de couples,
- 70 % des enfants d'étrangers, 53 % des enfants de Français,

sont gardés par leurs parents.

12. La garderie à l'école ou l'étude

La garderie à l'école ou l'étude accueille 19 % des enfants.

Le statut familial et l'âge des enfants (mais il n'y a pas d'offre pour les 14 % d'enfants en collège), ont une influence directe :

- 31 % des enfants d'isolés, 16 % des enfants de couples,
- 23 % des enfants les plus jeunes (< 8 ans), 13 % des enfants les plus âgés (> 8 ans).

Mais, le critère de nationalité n'a que très peu d'influence sur le recours à ce mode de garde.

13. Une personne au domicile

Le recours à une personne au domicile concerne 16 % des enfants, ce chiffre est à prendre avec précaution car il recouvre des réalités très diverses : de la jeune fille au pair, à l'employée de maison en passant par l'étudiante à qui quelques heures de garde sont demandées par semaine.

L'âge des enfants intervient dans ce choix puisque 20 % des plus jeunes bénéficient de ce mode de garde, mais 11 % des plus de 8 ans.

Le statut familial n'est pas un élément déterminant de ce mode de garde :

- 17 % des enfants d'isolés, 17 % des enfants de couples.

Ici le critère financier est important puisque 67 % des enfants qui sont gardés par une personne à domicile sont issus de familles ayant plus de 20.000 Frs/mois de revenus.

14. La famille élargie

La famille élargie est souvent mise à contribution. 9 % de l'ensemble des enfants sont gardés ainsi. Cette solidarité familiale s'exerce surtout en faveur des enfants d'isolés (16 %). L'âge des enfants influe peu sur ce mode de garde.

15. Les enfants qui restent seuls ou avec leurs frères et soeurs

22 % des enfants restent seuls ou avec leurs frères et soeurs. Ce chiffre est difficile à analyser, car les réponses des familles ne précisent pas l'amplitude horaire pendant laquelle les enfants sont seuls.

Cette solution recouvre donc des réalités diverses, les enfants pouvant être livrés à eux-mêmes quelques instants avant le retour du ou des parent(s), ou plusieurs heures.

L'âge des enfants a une importance considérable sur ce mode de garde :

- 7 % des moins de 9 ans, 41 % des plus âgés.

Le statut matrimonial :

- 30 % des enfants d'isolés restent seuls ou avec leurs frères et soeurs, 20 % des enfants de couples.

En particulier 19 % des enfants d'isolés sont complètement seuls au domicile dans l'attente du retour du parent.

16. Les autres formules d'accueil

Le recours à d'autres formules est beaucoup plus marginal, sont mentionnés :

- les activités organisées à l'école (ateliers bleus...)
- les activités de loisirs (sports, musique, etc...)
- les assistantes maternelles qui ont gardé l'enfant à temps complet et l'accueillent à temps partiel à partir de la scolarisation.
- le recours à des voisins ou amis. Notons que dans ce cas là, il ne s'agit pas uniquement de solidarité, les familles rémunérant assez souvent le service rendu.

► TABLEAU RECAPITULATIF DES MODES D'ACCUEIL ◀

ACCUEIL LE SOIR	TAUX GLOBAL	JEUNES ENF.	GRANDS ENF.	ENF. DE COUPLES	ENF. D'ISOLES	ENF. DE FRANC.	ENF. D'ETR.
- Avec un des parents	56 %	57 %	56 %	62 %	32 %	53 %	70 %
- Garderie à l'école ou étude	19 %	23 %	13 %	16 %	31 %	19 %	17 %
- Une personne au domicile	16 %	20 %	11 %	17 %	17 %	20 %	6 %
- Famille élargie	9 %	10 %	8 %	7 %	16 %	9 %	5 %
- Voisinage	7 %	8 %	4 %	6 %	9 %	7 %	4 %
- Avec la fratrie	13 %	6 %	22 %	14 %	11 %	13 %	13 %
- L'enfant reste seul	9 %	1 %	19 %	6 %	19 %	10 %	3 %
- Activités organisées à l'école	4 %	4 %	4 %	3 %	6 %	4 %	2 %
- Autres	3 %	4 %	2 %	3 %	4 %	4 %	0 %

2. LE COUT DE CET ACCUEIL

25 % des familles répondant à l'enquête ont mentionné le coût de la garde de leur enfant après l'école :

- 34 % dépensent moins de 300 Frs/mois,
- 11 % dépensent de 300 à 600 Frs/mois,
- 14 % dépensent de 600 à 1.200 Frs/mois,
- 31 % dépensent plus de 1.200 Frs/mois.

Certaines familles font donc des efforts financiers importants pour la garde de leur enfant.

3 - INCIDENCES DES RESSOURCES DES FAMILLES DANS L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL

Les enfants sont confiés environ deux fois plus souvent à une structure collective quand les parents ont moins de 20.000 Frs /mois, que quand ils ont plus de 20.000 Frs. Inversement, ils sont cinq fois plus souvent gardés par une personne au domicile quand les parents ont des ressources élevées (40 % et 8 %).

Pour les autres formes d'accueil, le niveau de ressources semble peu peser dans les choix.

- *L'âge des enfants a un impact réel sur le mode de garde choisi par les parents. L'âge charnière semble être autour de 8 ans, plutôt que 6 ans, âge d'entrée à l'école maternelle.*
- *Les structures organisées par la collectivité sont très utilisées. Malgré cela, le nombre des enfants laissés seuls est important, surtout parmi les enfants d'isolés, ce qui semble indiquer pour le moins une inadaptation entre les besoins des familles et les réponses apportées.*
- *L'accueil par une personne au domicile est apprécié lorsque les moyens financiers le permettent, il est d'autant plus utilisé que les enfants sont plus jeunes.*



II.2 - L'ACCUEIL DU MERCREDI

1. OU SONT LES ENFANTS LE MERCREDI ?

Comme pour le soir, plusieurs formules d'accueil peuvent se succéder dans la même journée et chaque Mercredi ne se compose pas toujours du même emploi du temps.

11. La garde par les parents

La garde par l'un des parents reste la solution dominante, puisqu'elle concerne 53 % des enfants.

Le statut matrimonial a une grande influence puisque 60 % des enfants de couples passent leur mercredi en famille contre 26 % des enfants d'isolés.

L'âge des enfants ou la nationalité n'ont ici que peu d'influence, comme pour l'accueil du soir assuré par les parents.

12. Les centres de loisirs à l'école

Les centres de loisirs accueillent 25 % des enfants. 29 % des moins de 9 ans, 20 % des plus âgés y sont reçus.

43 % des enfants d'isolés, 20 % des enfants de couples.

La nationalité n'a que peu d'influence sur ce mode de garde.

13. Une personne au domicile

Le recours à une personne à domicile reste important, mais moins fréquent qu'après l'école : 11 % des enfants sont gardés le Mercredi, de cette manière là.

L'âge des enfants semble être déterminant puisque 13 % des moins de 9 ans sont pris en charge de cette façon, 7 % des plus âgés.

Le statut familial a une faible incidence :

- 12 % des enfants de couples,
- 9 % des enfants d'isolés.

14. La famille élargie

La famille élargie est largement sollicitée puisque cela concerne 13 % des enfants.

Cette solidarité s'exerce davantage en faveur des plus jeunes (15 %) et des enfants d'isolés (18 %). Comme on pouvait s'y attendre les familles étrangères ont moins recours à cette solution.

15. Les enfants qui restent seuls ou avec leurs frères et soeurs

Le nombre d'enfants qui restent seuls ou avec leurs frères et soeurs est important : 18 %.

15 % des enfants de plus de 8 ans restent seuls, et 18 % avec des frères et soeurs, 2 % et 6 % chez les plus jeunes.

Les enfants de parents isolés sont 15 % à rester seuls et 10 % avec des frères et soeurs.

16. Les autres formules d'accueil

Les mentions "autres" font référence à :

- des activités de loisirs : *sportives, manuelles, culturelles* suivies dans des Centres d'Animation de la Ville de Paris ,
- Centre d'initiation sportive de la Ville de Paris,
- des Centres de loisirs privés,
- des assistantes maternelles à temps partiel,
- des activités de groupe (scoutisme...).

► TABLEAU RECAPITULATIF DES FORMULES D'ACCUEIL UTILISEES ◀
LE MERCREDI

ACCUEIL DU MERCREDI	TAUX GLOBAL	JEUNES ENFANTS	GRANDS ENFANTS	ENFANTS DE COUPLES	ENFANTS D'ISOLES	ENFANTS DE FRANCAIS	ENFANTS D'ETRANGERS
Avec un des parents	53 %	56 %	50 %	60 %	26 %	54 %	52 %
Centre de loisirs à l'école	25 %	29 %	20 %	20 %	43 %	24 %	26 %
Une personne au domicile	11 %	13 %	7 %	12 %	9 %	13 %	4 %
Famille élargie	13 %	15 %	12 %	13 %	18 %	15 %	6 %
Voisinage	5 %	5 %	5 %	4 %	6 %	5 %	4 %
Avec la fratrie	11 %	6 %	18 %	11 %	10 %	11 %	10 %
L'enfant reste seul	7 %	2 %	15 %	5 %	15 %	8 %	4 %
Autres	9 %	7 %	13 %	9 %	9 %	11 %	5 %

2. LE COUT DE L'ACCUEIL LE MERCREDI

25 % des familles ont mentionné un coût pour l'accueil du mercredi, et parmi celles-ci :

- 63 % dépendent moins de 300 Frs/mois,
- 13 % dépendent de 300 à 600 Frs/mois,
- 6 % dépendent de 600 à 1.200 Frs/mois,
- 8 % dépendent plus de 1.200 Frs/mois.

3. INCIDENCES DES RESSOURCES SUR L'ORGANISATION DU MERCREDI

Le Mercredi comme le soir, c'est le fait de gagner ou non plus de 20.000 Frs/mois qui modifie l'organisation de la "garde".

Les enfants sont confiés trois fois moins souvent aux centres de loisirs si les revenus des parents atteignent 20.000 Frs/mois que s'ils ne dépassent pas ce niveau, par contre, ils sont confiés sept fois plus souvent à une personne au domicile.

Les enfants sont plus souvent gardés par leurs parents le Mercredi que le soir, en cas de revenus élevés, alors que c'est l'inverse pour les faibles revenus. On peut peut-être en conclure que le travail à temps partiel de la mère (congé le Mercredi) est d'autant plus fréquent que les revenus sont élevés.

- *Le centre de loisirs à l'école est la structure d'accueil privilégiée du Mercredi. Il semble bien répondre aux besoins des familles d'isolés.*

Sa fréquentation par les enfants français et étrangers en fait un lieu de brassage culturel, de socialisation et d'insertion.

- *L'accueil du Mercredi comme celui du soir est conditionné par l'âge des enfants et le statut familial.*



II.3 - LES LOISIRS

1. QUE FONT LES ENFANTS ?

11. Trois types d'activités se dégagent nettement :

- Le sport : 38 % des enfants,
- Les activités artistiques : 26 % des enfants,
- Les jeux à l'extérieur : 29 % des enfants.

Les enfants de plus de 8 ans pratiquent beaucoup plus les activités organisées et collectives. 56 % font du sport, 32 % des activités artistiques.

Le statut matrimonial des parents a peu d'influence.

La nationalité des parents est un critère discriminant :

- 31 % des enfants de familles françaises ont des activités artistiques, 13 % des enfants de familles étrangères,
- 42 % des enfants de familles françaises font du sport, 25 % des enfants de familles étrangères.

Les jeux à l'extérieur sont plus le fait des enfants de moins de 9 ans, (31 %, 24 % des plus âgés). Les enfants de familles étrangères jouent aussi plus à l'extérieur (34 % des enfants de familles étrangères).

12. Absence d'activité de loisirs

Quant aux enfants qui n'ont aucune activité, ils sont 20 %, dont 26 % des moins de 9 ans (11 % des plus âgés). 17 % des enfants de familles françaises (28 % des enfants de familles étrangères).

Notons que la situation matrimoniale a une influence : 25 % des enfants d'isolés n'ont aucune activité, 17 % des enfants de couples.

► TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES DE LOISIRS ◀
FREQUENTES PAR LES ENFANTS

	TAUX GLOBAL	JEUNES ENF.	GRANDS ENF.	ENF. DE COUPLES	ENF. D'ISOLES	ENF. DE FRANC.	ENF. D'ETR.
SPORTS	38 %	24 %	56 %	38 %	37 %	42 %	25 %
ACTIVITES MANUELLES	5 %	6 %	5 %	5 %	7 %	6 %	2 %
JEUX à l'EXTERIEUR	29 %	31 %	24 %	29 %	26 %	27 %	34 %
ACTIVITES CULTURELLES	10 %	9 %	12 %	11 %	7 %	10 %	10 %
ACTIVITES ARTISTIQUES	26 %	22 %	32 %	28 %	22 %	31 %	13 %
CLUB INFORMATIQUE	1 %	-	3 %	1 %	2 %	2 %	1 %
AUTRES	13 %	13 %	14 %	13 %	14 %	14 %	12 %
PAS de LOISIRS et SANS REPONSE ...	20 %	26 %	11 %	17 %	25 %	17 %	27 %

2. INCIDENCE DES RESSOURCES SUR LA FREQUENTATION D'ACTIVITES DE LOISIRS

La proportion d'enfants qui n'a aucune activité de loisirs organisée croît au fur et à mesure que le niveau de ressources de la famille décroît. Elle est multipliée par quatre des plus hauts aux plus bas revenus.

Plus les revenus augmentent, plus la fréquentation des activités structurées augmente.

Dans les familles aux plus faibles ressources :

- 20 % des enfants font du sport,
- 11 % des enfants ont une activité artistique

Dans les familles aux ressources les plus élevées :

- 50 % des enfants font du sport,
- 45 % des enfants ont une activité artistique.

Les jeux à l'extérieur sont prisés par l'ensemble des milieux sociaux, bien qu'un peu plus souvent le fait des familles aux faibles ressources.

3. LE COUT DES ACTIVITES DE LOISIRS

43 % des familles ont mentionné un coût pour les activités de loisirs de leurs enfants et parmi celles-ci :

- 54 % dépensent moins de 300 Frs/mois,
- 27 % dépensent de 300 à 600 Frs/mois,
- 6 % dépensent de 600 à 900 Frs/mois,
- 6 % dépensent de 900 à 1.200 Frs/mois,
- 1 % dépensent plus de 1.200 Frs/mois.

4. QUELS EQUIPEMENTS FREQUENTENT-ILS ?

41. Les bibliothèques, les espaces verts et les piscines sont massivement fréquentés par les enfants.

Les bibliothèques et les piscines sont plus fréquentées par les grands enfants.

Les espaces verts et jardins sont plutôt fréquentés par les jeunes enfants : les Français les utilisent plus que les étrangers.

L'initiation, dans le cadre de l'école, à la découverte de ces équipements est importante.

Dans la mesure où l'accès à certains de ces équipements est parfois modique, on peut émettre l'hypothèse que les activités de loisirs des enfants ne sont pas simplement liées aux revenus disponibles.

42. Les associations sportives et culturelles ont un succès certain.

Un enfant sur quatre en fréquente. Ce sont plutôt les grands enfants 35 %, et les enfants de familles françaises 28 % qui fréquentent ces associations.

Les données concernant les centres de loisirs confirment les indications recueillies pour l'accueil du Mercredi.

► TABLEAU RECAPITULATIF DES EQUIPEMENTS DE LOISIRS FREQUENTES ◀
PAR LES ENFANTS

	TAUX GLOBAL	JEUNES ENF.	GRANDS ENF.	ENF. DE COUPLES	ENF. D'ISOLES	ENF. DE FRANC.	ENF. D'ETR.
Bibliothèques	43 %	37 %	53 %	45 %	38 %	45 %	38 %
Jardins ou Espaces Verts	59 %	67 %	50 %	61 %	57 %	62 %	52 %
Centres Sociaux ou Socio-Culturels	3 %	2 %	5 %	3 %	2 %	3 %	5 %
Conservatoires	6 %	4 %	8 %	6 %	5 %	7 %	2 %
Associations Culturelles et Sportives	25 %	17 %	35 %	26 %	21 %	28 %	11 %
Piscines	49 %	41 %	60 %	52 %	39 %	49 %	49 %
Centres de Loisirs	21 %	23 %	19 %	19 %	31 %	21 %	21 %
Maisons de quartier	2 %	2 %	3 %	2 %	4 %	2 %	2 %
Autres	5 %	3 %	8 %	5 %	5 %	5 %	2 %
Sans réponse	10 %	12 %	6 %	8 %	13 %	8 %	13 %

5. INCIDENCES DES RESSOURCES SUR LA FREQUENTATION DES EQUIPEMENTS

La proportion d'enfants qui ne fréquente aucun équipement de loisirs croît au fur et à mesure que les niveaux de revenus des familles décroissent. On retrouve là le même phénomène observé pour les activités de loisirs mais de moindre ampleur :

- de 4 à 19 % pour les équipements,
- de 8 à 31 % pour les activités.

Un niveau de ressources élevé favorise la fréquentation des équipements de loisirs, cette observation est d'autant plus vérifiée qu'il s'agit des conservatoires ou des associations.

Cependant, les centres de loisirs, maisons de quartier et centres sociaux sont plutôt fréquentés par les enfants dont les familles ont les revenus les moins élevés.

Il y a le plus souvent corrélation entre le niveau des revenus des familles et l'intégration dans des activités de loisirs structurés ou la fréquentation d'équipement de loisirs.

La fréquentation par les enfants de certains équipements de loisirs : espaces verts, piscines, bibliothèques tend cependant à se diffuser dans tous les milieux sociaux - peut-être grâce à l'école. Il y a peu de disparités de "loisirs" entre enfants de couples et d'isolés.

II.4 - LE TEMPS LIBRE ET LE TRAVAIL SCOLAIRE

1. LE SOUTIEN SCOLAIRE : UN SOUCI POUR LES FAMILLES

D'après leurs parents 65 % des enfants auraient besoin d'une aide pour leurs devoirs. 89 % des plus de 8 ans sont dans ce cas, (48 % des plus jeunes alors qu'ils ne sont que 36 % scolarisés dans le primaire). Cela concerne un peu plus les enfants d'isolés : 70 % (64 % des enfants de couples) et les familles étrangères : 72 % (63 % des enfants de familles françaises).

Il s'agit donc là, d'un besoin important, auquel les familles répondent avec d'autant plus de difficultés que les enfants grandissent, qui exige des parents une disponibilité que tous n'ont pas, et une maîtrise de la scolarité que les familles étrangères ont du mal à acquérir.

2 - DES SOLUTIONS DIVERSIFIEES

81 % des enfants qui en ont besoin ont effectivement trouvé une aide. Dans 74 % des cas, il s'agit de la famille ou d'un proche, en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants de moins de 9 ans (80 %). Pour 13 % des enfants, c'est l'étude, particulièrement pour les enfants d'isolés : 17 % et les enfants de familles étrangères : 15 %.

8 % des enfants reçoivent des cours particuliers : 10 % des plus de 8 ans et 11,5 % des enfants de familles françaises.

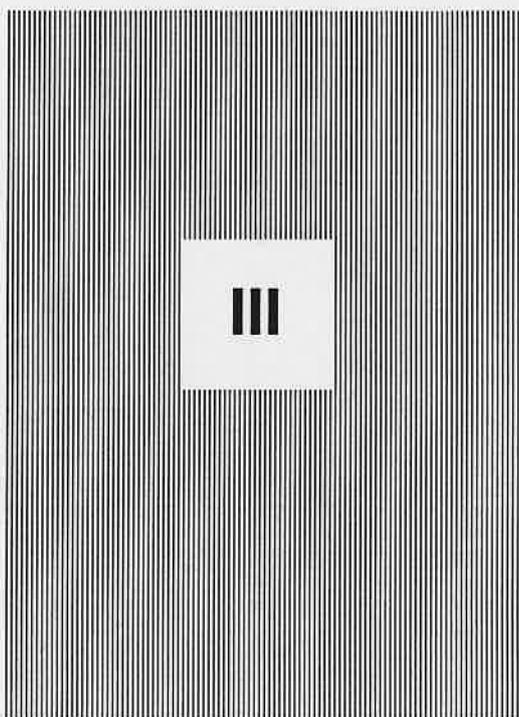
Le recours à une association ou un centre social reste marginal (2,5 %) mais beaucoup plus fréquent parmi les étrangers : 6,4 % que parmi les Français.

Parmi ceux qui n'ont pas trouvé de solution, pour leurs devoirs :

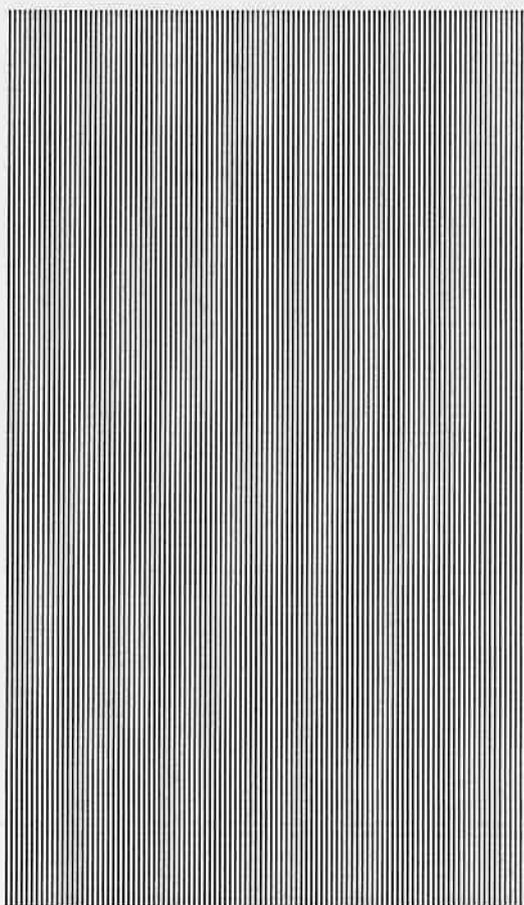
"MES DEUX GRANDS ENFANTS DE PRIMAIRE ONT DU MAL A L'ECOLE, IL AURAIT BESOIN DE COURS SUPPLEMENTAIRES".

"JE VOUDRAIS QUELQU'UN POUR LES AIDER A ETUDIER, MAIS JE N'AI PAS LES MOYENS".

Ces chiffres montrent clairement la préoccupation des familles quant à la réussite scolaire de leurs enfants. Ce souci est exprimé par toutes les familles, mais un peu plus par les isolés et les étrangers.



**LE POINT DE VUE DES PARENTS :
OPINIONS ET ATTENTES**





Le POINT de VUE des PARENTS : OPINIONS et ATTENTES

III.1 - LE SOIR

1. LE SOIR, UNE GESTION DU TEMPS LIBRE, PLUTOT SATISFAISANTE, MAIS PLUS DIFFICILE POUR LES PARENTS ISOLES

Les parents ne souhaitent un changement de formule d'accueil le plus souvent sous forme d'aménagement de l'existant que pour 18 % des enfants enquêtés.

La proportion reste du même ordre quel que soit l'âge des enfants.

Il est à noter que pour plus de la moitié des enfants (60 %) les parents se sont prononcés pour le maintien de ce qu'ils ont organisé.

Mais les isolés souhaitent plus souvent des améliorations dans la garde après l'école. Pour un enfant sur trois, les parents isolés voudraient changer les modalités d'accueil. C'est un indice des difficultés qu'ils rencontrent dans la garde péri-scolaire.

Une formule d'accueil différente est souhaitée deux fois plus souvent pour les enfants de familles françaises que pour les enfants de familles étrangères, (20 % et 9 %). Rappelons que dans ce dernier cas, les enfants sont très souvent accueillis après l'école par la mère qui reste au foyer.

C'est à travers - l'organisation familiale - l'épanouissement de l'enfant - les horaires - et le coût financier qu'ont été évaluées par des questions fermées, les formules d'accueil mises en place pour les enfants, le soir après l'école.

11. Organisation familiale et épanouissement de l'enfant

Pour l'ensemble des enfants, c'est sous l'angle de l'organisation familiale que l'accueil péri-scolaire donne le plus de satisfaction - 76 % d'opinion positive - 11 % d'opinion négative - 13 % sans opinion.

Les parents apprécient le mode d'organisation qu'ils ont mis en place à l'intérieur de leurs contraintes (activité professionnelle, surveillance du jeune enfant), et des contraintes imposées par l'extérieur (horaires, salaires, par exemple). C'est sans doute pour ces raisons que le taux de satisfaction est le plus élevé, quelle que soit la variable choisie pour l'analyse.

L'épanouissement de l'enfant est pris en compte de façon satisfaisante dans 68 % des situations de garde, ce qui est un score relativement élevé.

12. Horaires et cout financier

Sur ces points : horaires et coût financier, on relève que pour près d'un enfant sur trois les parents ne se sont pas prononcés. Cela est lié aux caractéristiques de certains modes de garde (garde par la mère au foyer) pour lesquels ces rubriques sont apparues sans objet.

C'est seulement pour environ 1 enfant sur 2 que les parents sont satisfaits des horaires (56 % des enfants) et du coût financier de l'accueil (49 % des enfants).

C'est l'aspect financier de l'accueil qui entraîne le plus de réticences : 25 % d'opinion négative parmi les opinions exprimées.

13. Satisfaction et âge des enfants

Quel que soit l'âge des enfants, l'appréciation des parents varie peu.

La satisfaction est légèrement plus fréquente pour les enfants les plus jeunes (moins de 9 ans).

14. Satisfaction et statut familial

Le taux de satisfaction pour les enfants dont le parent est isolé, est toujours moindre que pour les enfants dont les parents vivent en couple (et ce quel que soit le critère d'évaluation retenu).

Ceci est confirmé par le taux d'insatisfaction toujours supérieur, et dans des proportions importantes pour les enfants des isolés que pour les enfants des couples (horaires, épanouissement de l'enfant de 12 % à 23 % de taux d'insatisfaction).

15. Satisfaction et nationalité

Les étrangers se sont sentis moins concernés que les Français.

Cela peut être dû à la nature même du mode de garde, comme on l'a évoqué précédemment, à une mauvaise compréhension de la question ou encore à une représentation culturelle des besoins de l'enfant.

L'accueil du soir ne semble pas poser plus de difficultés pour les enfants des étrangers que pour les enfants des Français.

2. L'OPINION DES PARENTS SELON L'ACCUEIL MIS EN PLACE

Si on analyse l'opinion des parents selon le mode de garde adopté pour leurs enfants, on observe pour les enfants accueillis :

21. La garderie à l'école ou l'étude

Une insatisfaction supérieure à la moyenne du point de vue de l'organisation familiale (18 % de taux d'insatisfaction en cas d'accueil par la garderie ou l'étude, alors que le taux moyen selon les modes de garde est de 12 %), des horaires (24 % - 15 %) et surtout de l'épanouissement de l'enfant (28 % - 15 %).

22. Une personne au domicile

Une satisfaction supérieure à la moyenne du point de vue de l'organisation familiale (84 % - 76 %), de l'épanouissement de l'enfant (76 % - 69 %) et des horaires (70 % - 55 %), mais une insatisfaction supérieure à la moyenne concernant le coût financier (17 % - 43 %).

23. La famille élargie

Une satisfaction plutôt supérieure à la moyenne surtout du point de vue de l'épanouissement de l'enfant (83 % - 69 %) et du coût financier (63 % - 50 %).

24. Les enfants qui restent seuls avec leurs frères et soeurs

C'est la formule la moins appréciée par les parents en particulier s'ils se placent du point de vue de l'intérêt de leur enfant.

3. LES PARENTS S'EXPRIMENT ET EXPLIQUENT LEURS MOTIFS D'INSATISFACTION

Des réserves ont été faites sur les conditions de l'accueil du soir pour 19 % des enfants.

31. L'aspect financier

C'est principalement le coût élevé de la personne chargée de la garde de l'enfant d'autant qu'aucune déduction fiscale n'est autorisée et que l'AGED n'est plus versée. Mais est évoqué également le manque à gagner consécutif à l'arrêt de travail de la mère ou à une activité à temps partiel.

"GLOBALEMENT LE COUT DE LA GARDE DE MES DEUX ENFANTS EST EGAL A UN CONGE PARENTAL SANS SOLDE ET A LA REPRISE D'UN TRAVAIL A TEMPS PARTIEL POUR FAIRE FACE AUX PROBLEMES D'ORGANISATION. LE COUT FINANCIER EST DIFFICILE A EVALUER".

Le coût des activités extra-scolaires est aussi mentionné comme un obstacle à leur pratique, alors qu'elles apparaissent pour ces parents comme un "plus" à offrir aux enfants.

32. Les horaires

Ensuite les problèmes liés aux horaires apparaissent. Les parents se plaignent d'une amplitude horaire trop étroite.

"LA GARDERIE FERME TROP TÔT LE SOIR ET LE MATIN, IL N'Y EN A PAS".

Le questionnaire portait exclusivement sur le soir, mais l'école ouvrant ses portes à 8 h 20, les parents ont en effet introduit la question des matins.

En outre, les horaires sont fixés de façon trop rigide, il faut choisir entre deux heures de sorties (16 h 30 ou 18 h 30) sans possibilité d'adaptation aux besoins des familles.

Des parents constatent l'incompatibilité des horaires de la vie professionnelle avec ceux de la vie scolaire.

Des parents se sont prononcés aussi sur la question des rythmes scolaires et plus encore sur le contenu des activités scolaires qui devraient faire une place importante au sport, à la culture, aux arts.

"QUE LES COURS SE TERMINENT PLUS TOT ET QU'ILS SOIENT ORGANISES DANS LE CADRE DU COLLEGE DES ACTIVITES D'EVEIL ET DE LOISIRS ET D'ETUDES".

33. Le déficit éducatif des structures collectives

Pour les "petits" de la garderie, le service rendu ne répond pas toujours aux aspirations des familles en ce qui concerne le développement de l'enfant : les groupes sont trop importants, le personnel est peu qualifié, il n'y a pas assez de matériel pour réaliser des activités intéressantes.

"LA GARDERIE A L'ECOLE ETAIT UNE GARDERIE AU SENS - GARDER - ET NON UN LIEU DE JEU, DE VIE, IL NOUS A PARU IMPERATIF DE RETIRER L'ENFANT DE L'ECOLE DES 16 H 30".

L'étude est critiquée, en ce sens qu'elle n'assure ni véritable soutien scolaire auprès des enfants, ni éveil culturel ou ouverture sur l'extérieur.

"L'ETUDE EST DEVENUE UNE GARDERIE, LES PIONS SONT SI NULS QU'ILS INDUISENT LES ENFANTS EN ERREUR".

"L'ETUDE EST UNIQUEMENT SURVEILLEE, DU MOMENT QU'IL N'Y A PAS DE BRUIT, LES ENFANTS FONT CE QU'ILS VEULENT. S'IL NE VEUT PAS FAIRE SES DEVOIRS, IL PEUT DESSINER OU AUTRE".

34. La situation imposée aux enfants

Enfin, l'insatisfaction provient de la situation imposée aux enfants : longues journées hors de la maison et/ou fatigue provoquée par la vie en collectivité pour les plus jeunes (ce qui est en contradiction avec le souhait de l'élargissement des possibilités d'accueil), enfant livré à lui-même qui n'est pas suivi du point de vue scolaire pour les plus grands, charge trop lourde demandée aux aînés.

"L'ENFANT RESTE SEUL AVEC L'AINE APRES LA GARDERIE, C'EST DES DISPUTES ET TROP DE TELE".

35. La difficulté à recruter du personnel

En outre, selon des parents le recrutement d'une personne de confiance capable d'assurer la charge du/des enfants est une opération délicate à mener. Il n'y a pas de structure intermédiaire pour faciliter le recrutement, pas de formation reconnue.

Les questions ayant été comprises de manière large, des parents ont saisi l'opportunité de faire part à la C.A.F. de la mauvaise qualité de leur vie due à des conditions de logement difficiles et/ou au manque de ressources. Il ne s'agit pas, stricto sensu de difficultés de "garde" d'enfants, mais de familles qui ont tenu à faire savoir l'essentiel de leurs problèmes.

4. LES AMENAGEMENTS SOUHAITES VISENT A UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES ENFANTS ET DES FAMILLES

Naturellement plus l'appréciation du mode de garde est nuancée, plus le souhait d'en changer ou d'en améliorer les conditions est grand.

C'est ainsi que pour 35 % des enfants accueillis à la garderie ou à l'étude, 27 % des enfants qui restent seuls chez eux, et 22 % des enfants gardés au domicile, les parents aspirent à une adaptation des modalités d'accueil, ou à un véritable changement de formule.

D'une certaine façon, on peut dire que c'est pour la garderie et l'étude que les parents imaginent le mieux quelles améliorations concrètes peuvent être apportées. Par contre, quand les enfants restent seuls à la maison, ce qui est le plus insatisfaisant pour les parents, les perspectives de changement paraissent plus fermées.

41. L'aménagement des équipements et des dispositifs

- Un fonctionnement plus souple :

Dans le cadre de l'école maternelle comme de l'école élémentaire, un accueil est souhaité le matin avant le début des classes.

Pour la garderie surtout mais aussi pour l'étude, un horaire de fermeture plus tardif faciliterait la vie des parents, ainsi qu'une certaine souplesse de fonctionnement, les parents souhaitant pouvoir adapter l'heure de la reprise de l'enfant à leurs possibilités comme dans une crèche collective.

"DANS LA REGION PARISIENNE QUAND ON A DES TRAJETS VOITURE, IL EST DIFFICILE DE SE TROUVER A 18 H PRECISES EN FONCTION DES EMBOUTEMENTS ET LE JEUNE ENFANT EST LAISSE DANS LA RUE".

- Une volonté pédagogique :

Une meilleure qualité éducative des structures d'accueil collectives, garderie, étude est souhaitée.

Que la garderie soit plus centrée sur les besoins de l'enfant et que des activités diverses organisées par du personnel qualifié disposant du matériel nécessaire puissent être proposées et contribuer au développement de l'enfant.

"UN PROLONGEMENT DE L'ECOLE MATERNELLE AVEC UN CHOIX D'ATELIERS, D'ACTIVITES REELLEMENT INTERESSANTES".

"LA POSSIBILITE DE FAIRE PLUS DE SPORTS, DE JEUX COLLECTIFS A LA GARDERIE DU SOIR".

Les objectifs de l'étude qui accueille les enfants des cycles primaires pourraient être redéfinis . **Les parents ont des attentes par rapport à l'étude**, qu'elle fonctionne comme un véritable soutien scolaire, une aide à la réussite scolaire, un lieu d'ouverture sur l'extérieur.

"UN SYSTEME D'ETUDE-LOISIRS, PLUS DIRIGE, AVEC DES ADULTES QUI AIDENT, SOUTIENNENT L'ENFANT DANS DES ACTIVITES A LA FOIS D'ETUDE ET DE DETENTE".

Ceux dont les enfants fréquentent le premier cycle du secondaire souhaitent l'introduction de l'étude dans les collèges à condition que ce soit une réelle aide aux devoirs et un soutien pédagogique.

42. Des loisirs accessibles et enrichissants

La possibilité d'accéder les soirs de la semaine à des activités de loisirs extra-scolaires, sportives, culturelles ou manuelles est souvent évoquée que ce soit de la part de parents qui gardent leurs enfants au domicile ou de la part de ceux qui les confient à la garderie ou à l'étude. Il y a une aspiration des parents à ouvrir leurs enfants sur d'autres horizons que l'école, à favoriser un éveil artistique, culturel.

"SEULS LES PARENTS FINISSANT TÔT DE TRAVAILLER, PEUVENT AVOIR DES ENFANTS AYANT DES ACTIVITES POST-SCOLAIRES INTERESSANTES".

Ces activités pourraient se réaliser dans le cadre de l'école.

"QUE DES CONTRATS BLEUS SOIENT SIGNES ENTRE LA VILLE DE PARIS ET L'ECOLE, CE QUI N'EST PAS ENCORE LE CAS AUJOURD'HUI".

"JE TRAVAILLE, MES ENFANTS RESTENT SEULS LE SOIR A LA GARDERIE DE L'ECOLE, JE SOUHAITERAIS QU'ILS PUISSENT AU MOINS, UN SOIR PAR SEMAINE OU PLUS, BENEFICIER D'UN AUTRE CADRE AVEC DES ACTIVITES D'VEUIL SE FAISANT DANS DE PETITS GROUPES".

43. Sortir du cadre scolaire

D'autres parents souhaitent que les enfants soient accueillis après l'école dans **des structures hors du cadre scolaire**. Les enfants passant déjà de longues journées en classe, il leur semble préférable qu'ils changent de lieu pour mieux se détendre. Ces centres pourraient s'adapter aux différents âges, une fonction aide aux devoirs pouvant y être intégrée.

"DES MINIS-ATELIERS DANS UNE MAISON DE QUARTIER OU LES ENFANTS SE RETROUVERAIENT APRES L'ECOLE ET POURRAIENT FAIRE LEURS DEVOIRS AVEC DES ENFANTS D'AUTRES COLLEGES, ENCADRES PAR DES ANIMATEURS QUI LES AIDERAIENT A PROGRESSER".

Parfois, l'emploi d'une personne, pour aller chercher l'enfant à l'école et le garder au domicile, semble la bonne formule surtout si l'enfant est petit, ce qui lui éviterait la garderie et de longues journées en collectivité.

44. Réduire les coûts

Pour alléger leurs dépenses financières, des propositions ont été avancées par quelques parents.

"LORSQUE LES 2 PARENTS TRAVAILLENT ET QUE LES PLACES EN CRECHE SONT TROP RARES DANS MON QUARTIER (15EME), UNE PERSONNE A DOMICILE EST NECESSAIRE. LA SOLUTION ETANT ONEREUSE, SERAIT-IL ENVISAGEABLE D'AUGMENTER L'ALLOCATION GARDE D'ENFANTS, ACTUELLEMENT PLAFONNEE A 2.000 FR\$/MOIS ET JUSQU'A 3 ANS, AU REMBOURSEMENT INTEGRAL DES CHARGES D'EMPLOYEUR ET JUSQU'A 7 ANS".

Pour les enfants les plus jeunes, certains parents souhaiteraient que l'accès en crèche soit étendu aux plus de 3 ans, que des Maisons Vertes soient multipliées.

L'accueil des Petits Parisiens, le soir après l'école est réalisé dans des conditions satisfaisantes pour la plupart des parents.

Cependant, il semble poser davantage de difficultés aux parents isolés.

C'est l'accueil réalisé dans la sphère privée qui correspond le mieux aux aspirations des familles.

En ce qui concerne les structures collectives, les parents souhaiteraient qu'un effort d'assouplissement du fonctionnement et d'adaptation pédagogique aux besoins des enfants soit entrepris (meilleure qualité éducative des activités, formation des personnels, développement de moyens matériels).



III.2 - LE MERCREDI

1. UNE EVALUATION PLUS POSITIVE DU MERCREDI DES ENFANTS QUE DU TEMPS LIBRE APRES L'ECOLE

L'accueil du Mercredi et l'accueil post-scolaire en semaine ont été évalués avec les mêmes critères : organisation familiale, épanouissement de l'enfant, horaires, aspect financier.

Si on compare les appréciations concernant ces deux temps péri-scolaires, on constate que, si les résultats sont assez proches, il y a cependant pour le Mercredi une tendance constante à ce que les taux d'insatisfaction soient inférieurs à ceux du soir après l'école (de 2 à 4 points).

Cette observation est valable quel que soit l'aspect de l'accueil et quelle que soit la variable : âge des enfants, statut matrimonial, nationalité.

Pour l'ensemble des enfants, la journée du Mercredi se passe plutôt bien.

Cependant, **les mêmes disparités d'appréciation selon le statut familial se retrouvent** ; les isolés ont plus de difficultés que les couples pour organiser le Mercredi, mais dans une proportion moindre que pour le soir, (*ex : épanouissement de l'enfant, opinion négative de 8 à 16 %*).

Un autre indicateur de l'opinion des parents par rapport aux modes d'accueil du Mercredi est la proportion de ceux qui souhaiteraient **une autre formule**.

Il n'en est ainsi que pour 15 % des enfants.

On observe, là encore, ce qui est cohérent avec la rubrique précédente, que **ce sont les isolés qui, exprimant le plus de problèmes, souhaitent le plus fréquemment une autre organisation du Mercredi** (un enfant sur quatre).

2. DES CENTRES DE LOISIRS APPRECIES, UNE GRANDE INSATISFACTION SI L'ENFANT RESTE EN DEHORS DE TOUT ENVIRONNEMENT FAMILIAL OU SOCIAL

Si on analyse l'opinion des parents en fonction du mode d'accueil des enfants, on constate que pour les enfants accueillis en Centre de Loisirs, la satisfaction est très proche de la moyenne.

Les réserves formulées à l'égard des structures collectives le soir après l'école, ne se retrouvent donc pas dans les mêmes proportions le Mercredi, mais en l'occurrence, il ne s'agit pas des mêmes équipements.

En revanche, en ce qui concerne les autres modes d'accueil, les appréciations sont de même tendance, le Mercredi et le soir, en particulier quand les enfants sont seuls. Les parents se font autant de souci de savoir l'enfant livré à lui-même.

"ELLE REGARDE LA TELE TOUTE LA JOURNEE, MANGE UN REPAS FROID (9 ANS). ELLE S'ENNUIE AU CENTRE DE LOISIRS, SI ELLE N'EST PAS AVEC SES AMIS".

3. QUELQUES DECEPTIONS DANS L'ORGANISATION DU MERCREDI

La perception des conditions de "garde" des enfants le Mercredi est globalement positive. C'est un satisfecit quasi-général, mais des motifs d'insatisfaction ont, malgré tout, été relevés pour 12 % des enfants.

31. Le centre de loisirs à l'école

On trouve d'abord ce qui a trait aux centres de loisirs, à la qualité des activités proposées, aux modalités de fonctionnement.

"LES ANIMATEURS, PROBABLEMENT MAL PAYES, LAISSENT TROP VOIR AUX ENFANTS A QUEL POINT IL S'AGIT D'UNE CORVEE POUR EUX. LES ACTIVITES SONT REDUITES ET LE TAUX D'ENCADREMENT ETANT FAIBLE, LES RAPPORTS ENTRE ADULTES ET ENFANTS NE SONT PAS ASSEZ PERSONNALISES".

"QU'IL Y AIT DES CHOIX A LA CARTE DANS LES CENTRES DE LOISIRS, AUTOUR DU DOMICILE DES PARENTS, QUE LES ANIMATEURS SOIENT COMPETENTS ET MIEUX REMUNERES, QU'ILS NE FASSENT PAS UNIQUEMENT DE LA GARDERIE".

La rigidité des horaires des centres de loisirs provoque ainsi le mécontentement de certains parents.

Des parents souhaitent que les différences d'âge soient mieux prises en compte dans les actuels centres de loisirs.

"UNE STRUCTURE OU LES MOINS DE 8 ANS SERAIENT SOUSTRAITS A LA PRESSION DES PLUS GRANDS".

Il manque de structure d'accueil spécifique, adaptée aux "petits".

"LES PROBLEMES SONT TRES DIFFERENTS ENTRE 3 ET 13 ANS. A PARTIR DE LA FIN DU PRIMAIRE, L'ENFANT EST PLUS AUTONOME ET PEUT SE PRENDRE EN CHARGE EN PARTIE. IL FAUDRAIT PLUS DE LIEUX D'ACCUEIL POUR LES MOINS DE 10 ANS DANS CERTAINS QUARTIERS DE PARIS".

Des parents regrettent que leurs enfants soient en quelque sorte "captifs" du centre de loisirs.

"EN FAIT, IL N'Y A PAS DE LOISIRS POUR UN JEUNE ENFANT DONT LES PARENTS TRAVAILLENT TOUTE LA SEMAINE (GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS)".

32. L'aspect financier

Ensuite les problèmes d'ordre financier apparaissent du même ordre que ceux évoqués pour le soir, que ce soit directement le coût de la garde au domicile, ou indirectement, le coût infranchissable des activités de loisirs, le manque à gagner dû à l'exercice d'une activité professionnelle à temps réduit.

Les dépenses liées aux centres de loisirs sont citées, mais rarement.

"JE NE PEUX PLUS METTRE MES 3 ENFANTS CAR 30 FRANCS TOUS LES MERCREDIS POUR LES RESSOURCES CELA ME FAIT TROP CHER. ALORS, JE VAIS LAISSER QUE LA PETITE".

4. DEUX TYPES DE SOUHAITS POUR LE MERCREDI : UN ACCES PLUS LARGE A DES ACTIVITES DE LOISIRS, UN SERVICE MIEUX RENDU AUX FAMILLES PAR UNE MEILLEURE QUALITE DES CENTRES DE LOISIRS

Interroger les parents sur le Mercredi des enfants revient aussi à les questionner sur les loisirs de leurs enfants.

41. Une aspiration aux loisirs

Les parents souhaiteraient, en priorité, que leurs enfants puissent participer le Mercredi à des activités de loisirs, de type sportif, culturel, dans un environnement proche (l'école, pourquoi pas ?) à des prix accessibles.

Cette proximité en facilitant les déplacements permettrait aux enfants seuls chez eux de pouvoir suivre au moins une activité intéressante, en outre, les parents qui assurent eux-mêmes la garde de leur(s) enfant(s) le Mercredi expriment le souhait de les ouvrir sur l'extérieur et de les faire profiter de l'enrichissement qu'apporte une vie de groupe.

42. Des centres de loisirs mieux adaptés

En second lieu, des propositions d'amélioration du fonctionnement des centres de loisirs apparaissent que ce soit au niveau de la qualité des activités ou des modalités d'accueil.

Les propositions sont naturellement liées aux dysfonctionnements repérés par les parents.

Ceux-ci souhaiteraient :

- Une plus grande souplesse des horaires.

"QUE L'ENFANT PUISSE ARRIVER LE MATIN A 10 H POUR SE REPOSER ET "CASSER" LE RYTHME SCOLAIRE".

- Que les enfants puissent même ne venir qu'une demi-journée au centre de loisirs.

- Une meilleure qualité de la vie dans les centres de loisirs.

"UN ENCADREMENT PLUS QUALIFIE, DES GROUPES PLUS PETITS, UN ELARGISSEMENT DE L'EVENTAIL DES ACTIVITES".

Certains parents portent leur préférence sur des centres de loisirs, mais hors du cadre scolaire.

Cette option était déjà présente en ce qui concerne l'accueil post-scolaire, il est donc logique qu'on la retrouve ici.

Une perception de l'accueil encore plus positive pour les enfants le Mercredi que le soir après l'école.

La vulnérabilité des parents isolés pour organiser un accueil dans des conditions satisfaisantes est confirmée.

Le Mercredi, la demande relève davantage du domaine des loisirs que de l'accueil.

Les centres de loisirs à l'école sont appréciés par la grande majorité des parents utilisateurs, bien que des aménagements pourraient être apportés dans leur fonctionnement.

III.3 - A PROPOS DE RYTHMES SCOLAIRES

Une place a été faite dans l'enquête aux modifications de la grille des horaires scolaires qui sont actuellement à l'étude. Mais les parents se préoccupent aussi des contenus scolaires.

1. SI LES ENFANTS AVAIENT CLASSE LE MERCREDI MATIN AU LIEU DU SAMEDI MATIN

Sur le plan de l'organisation familiale, 70 % des familles trouveraient positif que leurs enfants aillent en classe le Mercredi. L'âge des enfants ou le statut matrimonial n'a guère d'influence sur les résultats. Les familles françaises sont un petit peu plus nombreuses que les familles étrangères à trouver cela positif.

Signalons que certains parents ont noté que cet arrangement existe déjà pour leurs enfants et ont exprimé leur satisfaction.

Sur le plan de l'épanouissement de l'enfant, 62 % des familles trouveraient positif la classe le Mercredi. Les parents des jeunes enfants sont plus nombreux à trouver cette solution négative, les couples sont aussi plus nombreux à trouver cela négatif, les familles françaises sont plus nombreuses à trouver cela positif que les familles étrangères.

2. SI LES ENFANTS AVAIENT CLASSE TOUS LES JOURS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 A 15 H 55

La journée plus courte est jugée positivement par rapport à l'organisation familiale par 49 % des familles, mais un tiers estiment que cela serait négatif. Les parents d'enfants de plus de 8 ans y sont plus favorables, ainsi que les couples et les familles françaises.

Sur le plan de l'épanouissement de l'enfant, cette même solution est jugée positive par 52 % des familles, mais 36 % la jugent négative.

Les parents d'enfants de plus de 8 ans y sont plus favorables, ainsi que les couples et les familles étrangères. On peut imaginer que ces réponses plus nuancées font ressortir les difficultés que peuvent rencontrer les parents pour concilier leurs contraintes familiales et ce qu'ils estiment nécessaire pour l'épanouissement de leurs enfants.

Il faut noter aussi le faible taux de non réponse à cette question (taux un peu plus élevé chez les familles étrangères), preuve sans doute de l'intérêt que portent les familles à un équilibre de vie pour leurs enfants.

Les parents préféreraient, en majorité, que les enfants aillent en classe le Mercredi matin au lieu du Samedi matin. L'étalement de la scolarité sur cinq jours successifs de même ampleur auraient moins la faveur des familles sans doute en raison, en partie de la difficulté à gérer le temps péri-scolaire.

III.4 - LES LOISIRS DES PETITS PARISIENS : UN SECTEUR OU LES BESOINS SEMBLENT ENCORE IMPORTANTS

1. DES LOISIRS JUGES TROP SOUVENT INACCESSIBLES EN TERMES DE MODALITES D'ACCUEIL (COUT, HORAIRE...) OU D'IMPLANTATION

11. Satisfaction et activités de loisirs

Comme pour les formules d'accueil des enfants, les parents se sont prononcés en ce qui concerne *les activités de loisirs, sur leur satisfaction, du point de vue :*

- de l'organisation familiale,
- éducatif et de l'éveil,
- financier.

La hiérarchie des motifs de satisfaction pour les loisirs suit la même courbe que celle de la "garde", organisation familiale, éveil de l'enfant puis aspect financier mais le degré de satisfaction, s'il reste assez élevé (organisation familiale 59 %, éveil 56 %, financier 46 %), atteint des scores inférieurs à ceux de l'accueil péri-scolaire.

Cette tendance s'observe quel que soit le paramètre retenu pour analyser les résultats (âge des enfants, situation familiale, nationalité). La proportion d'opinions indéterminées est importante pour les enfants de moins de 8 ans, 26 % ne fréquentant aucune activité de loisirs.

Les disparités d'appréciation selon la situation familiale, la nationalité se retrouvent pour les activités de loisirs comme pour la garde.

Les isolés sont plus mécontents que les couples des loisirs de leurs enfants. Les étrangers, quant à eux, se sentent moins concernés que les Français.

12. Satisfaction et équipements

En ce qui concerne les équipements de loisirs (bibliothèque, piscine, conservatoire, espaces verts, Association, etc...), pour un peu plus de la moitié des enfants, les parents sont globalement satisfaits.

Pour un enfant sur quatre, les parents rencontrent, ou ont rencontré des difficultés, c'est pour les enfants des isolés que les problèmes sont les plus fréquents (31 %).

C'est dans le domaine des loisirs plutôt que dans celui de la garde que les parents se sont le plus largement exprimés. Le problème de la garde stricte ne concerne qu'une catégorie d'enfants, ceux dont les deux parents ou le parent isolé travaille(nt).

L'accès aux loisirs est une aspiration partagée par presque tous les parents, au fur et à mesure que leurs enfants grandissent.

La Mairie est plus identifiée par les Français que par les Etrangers (51 % - 35 %), les centres sociaux sont mieux connus des catégories les plus en difficulté, isolés et étrangers.

Pour satisfaire les parents, l'information doit être complète et rassembler l'offre en matière d'accueil, de loisirs, de soutien scolaire, aussi bien pour les jeunes enfants que pour les plus grands, que cette offre émane du secteur public, associatif ou même privé.

Les loisirs des enfants sont jugés de façon positive dans environ la moitié des cas, mais le taux d'insatisfaction concernant les équipements de loisirs atteint 25 %.

Les parents se sont exprimés en faveur :

- d'un accroissement et d'une diversification de l'offre dans des équipements de proximité,*
- de la mise en place d'une politique de tarification prenant en compte la spécificité des situations (familles nombreuses ou à faibles ressources),*
- de la mise en oeuvre d'une politique de communication pour répondre aux problèmes d'information.*



III.5 - OPINIONS SUR L'ENSEMBLE DU TEMPS LIBRE DES ENFANTS

Globalement l'appréciation familiale des conditions de garde et de loisirs des enfants de 3 à 13 ans est en majorité positive (10 % très satisfaits, 46 % plutôt satisfaits). Un quart des familles porte une appréciation réservée (25 % pas très satisfaits). Près d'une famille sur dix a une opinion franchement négative des conditions de garde et de loisirs de ses enfants, (8 % pas du tout satisfaits).

On observe une hétérogénéité des appréciations selon le statut familial : les isolés, en cohérence avec ce qu'ils ont exprimé pour leurs enfants de 3 à 13 ans pris individuellement, confirment les difficultés qu'ils rencontrent, ils sont en majorité plutôt insatisfaits (39 % pas très satisfaits, 13 % pas du tout).

Quant aux étrangers, ils sont un peu moins souvent satisfaits que les Français (48 % - 59 %), des conditions faites à leurs enfants.

Plus le niveau de vie est élevé, plus les parents sont satisfaits des conditions globales de garde et de loisirs de leurs enfants. S'ils ne sont que 43 % à être satisfaits dans la tranche de revenus la plus faible, ils sont 79 % dans la tranche de revenus la plus élevée.

Les familles ont évalué le coût global mensuel de la garde et des loisirs de leurs enfants de 3 à 13 ans. 64 % des familles ont indiqué un coût :

- 19 % dépensent moins de 500 Frs/mois,
- 14 % entre 500 et 1.000 Frs/mois,
- 10 % entre 1.000 et 1.500 Frs/mois,
- 4 % entre 1.500 et 2.000 Frs/mois,
- 17 % 2.000 Frs et plus/mois.

C'est à partir de 20.000 Frs de ressources mensuelles que le montant des dépenses engagées augmente de façon significative. 41 % des familles entrant dans cette catégorie de ressources dépensent au moins 2.000 Frs/mois. Pour les familles disposant de moins de 20.000 Frs/mois, les dépenses quand elles existent se situent le plus fréquemment dans les tranches les plus faibles, moins de 1.000 Frs/mois. Cependant, il y a une proportion non négligeable de familles disposant de ressources faibles ou moyennes qui engagent des dépenses relativement importantes.

Ainsi 10 % des familles disposant de 10.000 à 15.000 Frs et 15 % des familles disposant de 15.000 à 20.000 Frs dépensent au moins 2.000 Frs/mois.

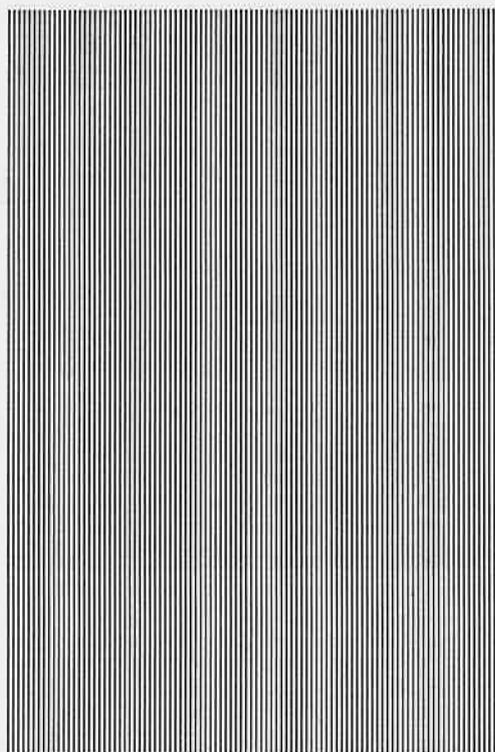
Il n'y a pas de corrélation nette entre le montant des dépenses engagées pour les enfants et l'indice de satisfaction des parents. Ce qui semble déterminant dans la formation de l'appréciation des parents, c'est plus la capacité financière à assurer les dépenses que le montant de ces dépenses.

56 % des familles sont plutôt satisfaites des conditions de garde et de loisirs de leurs enfants de 3 à 13 ans.

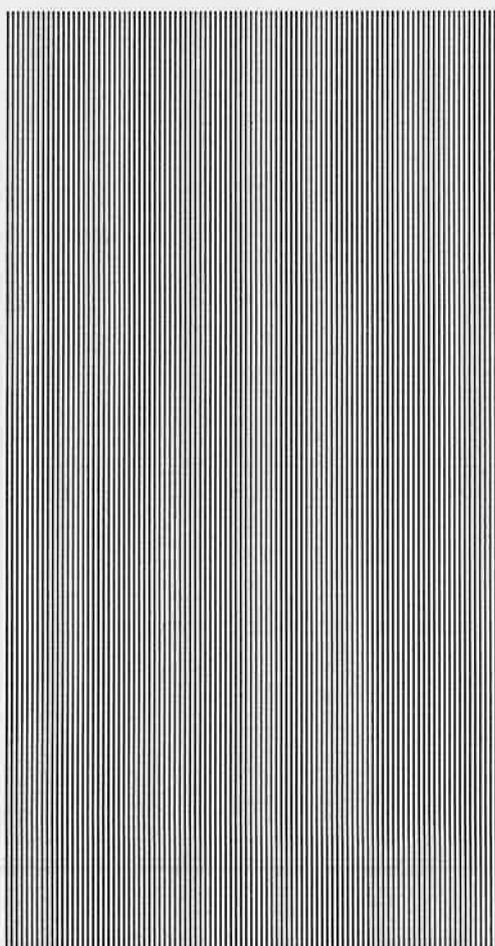
L'hétérogénéité des appréciations selon la situation sociale est cohérente avec l'ensemble des résultats.

Les appréciations émises sur l'ensemble du temps libre des enfants renforcent la crédibilité des opinions portées successivement sur les formes d'accueil péri-scolaire et des loisirs.





CONCLUSION



CONCLUSION



enquête conduite auprès de familles allocataires parisiennes a permis de dresser un bilan de la situation de l'accueil et du temps libre des enfants de 3 à 13 ans. Les suggestions faites par les parents ouvrent des perspectives d'amélioration.

Si la grande majorité des familles est satisfaite des conditions de garde et de loisirs des enfants de 3 à 13 ans, certaines catégories notamment les isolés et dans une moindre mesure les étrangers ont des besoins spécifiques qui ne sont pas pris en compte dans les modalités de fonctionnement des structures collectives. A la diversité des situations sociales devrait répondre la diversité des solutions proposées.

Quand les mères travaillent, les besoins en matière d'accueil péri-scolaire subsistent pour les jeunes enfants jusque vers 8 - 9 ans, âge où ils acquièrent une certaine autonomie.

Pour répondre aux aspirations des parents, l'accueil organisé par la collectivité devrait faire une place plus importante aux activités éducatives, dans un cadre plus souple.

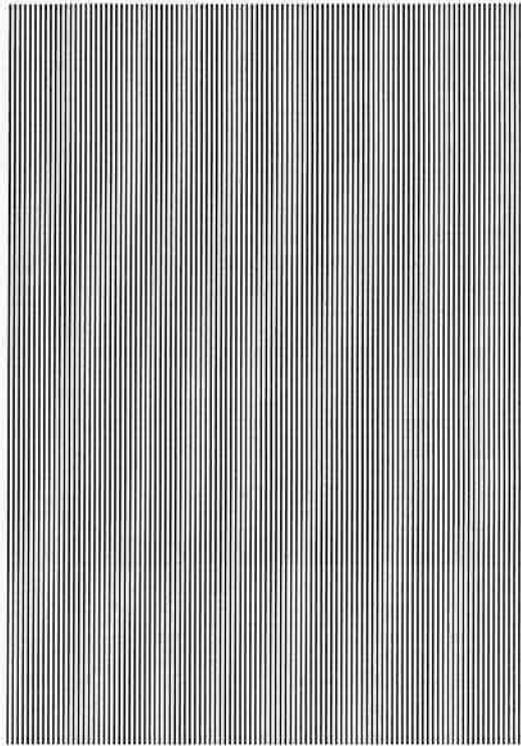
La rémunération d'un accueil péri-scolaire par une personne au domicile est assurée en totalité par les familles sans compensation financière directe. Cette charge est lourde à assurer pour des petits budgets alors qu'il s'agit pour la mère de famille de préserver son insertion professionnelle tout en assurant les contraintes de sa vie familiale.

La demande en matière de loisirs est importante, les parents souhaitent un plus large accès aux équipements, une diversification de l'offre, mais dans des équipements de proximité.

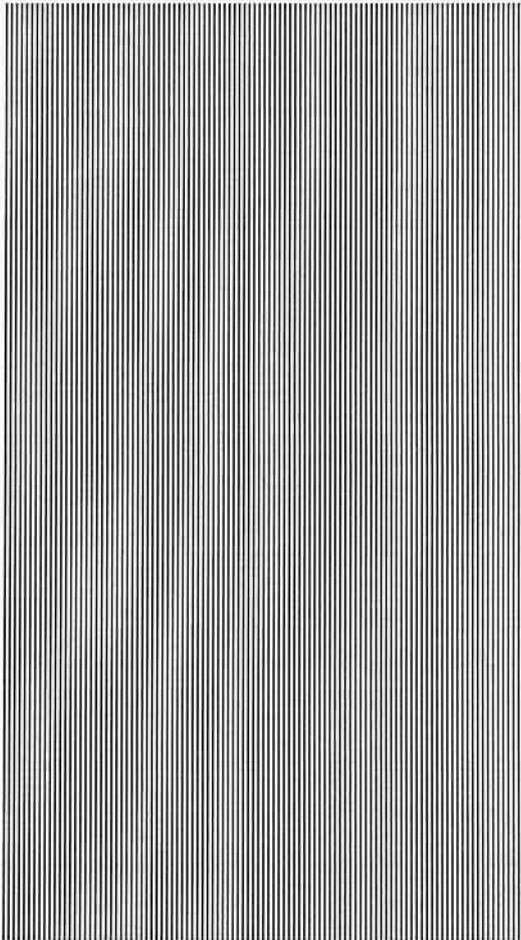
Une plus grande attention pourrait être accordée aux petits de moins de 6 ans pour lesquels des activités de loisirs adaptées à leurs besoins pourraient être implantées.

La demande de soutien scolaire ne trouve pas toujours de réponse dans le cadre familial ou scolaire. En outre, elle perdure au-delà de l'entrée au collège, alors qu'il n'y a plus de réponse organisée par l'Education Nationale. Mieux prendre en compte cette demande exprimée permettrait de favoriser l'égalité des chances à l'école et une meilleure réussite scolaire.

Au-delà de ces réflexions et de ces propositions concernant le temps péri-scolaire des enfants, les parents ont exprimé des préoccupations plus larges dans lesquelles la scolarité proprement dit domine. Il s'agit, non seulement d'obtenir des rythmes scolaires plus en phase avec ceux des familles (classe le Mercredi matin et congé le Samedi), mais surtout de redistribuer le contenu des activités scolaires en introduisant la dimension du développement personnel par le sport, l'art, la culture, ou encore de développer l'utilisation des locaux scolaires par des associations pour offrir des activités de proximité.



ANNEXES



ANNEXE ICARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION DE REFERENCE**ET DE LA POPULATION REpondANTE :

1.1

	COUPLES	ISOLES
POPULATION DE REFERENCE 100 %	78,8 %	21,2 %
POPULATION REpondANTE 100 %	75,3 %	24,0 % *

* Il faut ajouter 0,7 % de Sans Réponse.

1.2

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS et +
POPULATION DE REFERENCE 100 %	25,0 %	47,2 %	27,8 %
POPULATION REpondANTE 100 %	20,3 %	46,0 %	31,8 % *

* Il faut ajouter 1,9 % de Sans Réponse.

1.3

	ETRANGERS (y compris C.E.E.)	FRANCAIS
POPULATION DE REFERENCE 100 %	30,7 %	69,3 %
POPULATION REpondANTE 100 %	18,4 %	76,6 % *

* Il faut ajouter 5 % de Sans Réponse ou de Réponses non exploitables.

1.4

	COUPLES : ACTIVITE PROFESSIONNELLE		
	2 ACTIFS	1 ACTIF	0 ACTIF
POPULATION DE REFERENCE 100 %	38,7 %	51,3 %	10,0 %
POPULATION REpondANTE 100 %	52,2 %	35,0 %	7,2 % *

* Il faut ajouter 5,6 % de Sans Réponse.

1.5

	ISOLES : ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
	1 ACTIF	0 ACTIF
POPULATION DE REFERENCE 100 %	65,1 %	34,9 %
POPULATION REpondANTE 100 %	69,3 %	27,8 % *

* Il faut ajouter 2,9 % de Sans Réponse.

** Il s'agit des 109.421 familles allocataires sélectionnées sur l'âge des enfants.

- ACCUEIL LE SOIR

Etes-vous satisfait de l'organisation familiale ?

(en pourcentage)

2.1

	TAUX GLOBAL	JEUNES ENFANTS	GRANDS ENFANTS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
SANS REPONSE	13	12	14	11	21	9	23
OUI	76	78	74	79	64	79	70
NON	11	10	12	10	15	12	7

Etes-vous satisfait de l'épanouissement de l'enfant ?

(en pourcentage)

2.2

	TAUX GLOBAL	JEUNES ENFANTS	GRANDS ENFANTS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
SANS REPONSE	18	16	20	17	20	12	37
OUI	68	70	65	71	57	73	49
NON	14	14	15	12	23	15	14

Etes-vous satisfait des horaires ?

(en pourcentage)

2.3

	TAUX GLOBAL	JEUNES ENFANTS	GRANDS ENFANTS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
SANS REPONSE	31	30	33	31	30	26	49
OUI	56	58	53	58	47	59	44
NON	13	12	14	11	23	15	7

Etes-vous satisfait du point de vue financier ?

(en pourcentage)

2.4

	TAUX GLOBAL	JEUNES ENFANTS	GRANDS ENFANTS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
SANS REPONSE	35	33	37	35	33	30	52
OUI	49	50	49	51	43	54	33
NON	16	17	14	14	24	16	15

Souhaitez-vous une autre formule d'accueil, le soir ?

(en pourcentage)

2.5

	TAUX GLOBAL	JEUNES ENFANTS	GRANDS ENFANTS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
SANS REPONSE	21	19	23	21	19	19	29
OUI	18	19	17	14	35	20	9
NON	61	62	60	65	46	61	62

- ACCUEIL LE MERCREDI

Etes-vous satisfait de l'organisation familiale ?

3.1 (en pourcentage)

	TAUX GLOBAL	JEUNES ENFANTS	GRANDS ENFANTS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
SANS REPONSE	17	17	17	16	21	15	25
OUI	74	76	72	76	66	77	66
NON	9	7	11	8	13	8	9

Etes-vous satisfait de l'épanouissement de l'enfant ?

(en pourcentage)

3.2

	TAUX GLOBAL	JEUNES ENFANTS	GRANDS ENFANTS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
SANS REPONSE	20	20	20	19	20	15	35
OUI	70	72	68	73	64	75	57
NON	10	8	12	8	16	10	8

Etes-vous satisfait des horaires ?

(en pourcentage)

3.3

	TAUX GLOBAL	JEUNES ENFANTS	GRANDS ENFANTS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
SANS REPONSE	34	33	35	35	29	29	53
OUI	57	59	55	57	58	61	43
NON	9	8	10	8	13	10	4

Etes- vous satisfait du point de vue financier ?

(en pourcentage)

3.4

	TAUX GLOBAL	JEUNES ENFANTS	GRANDS ENFANTS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
SANS REPONSE	38	38	40	38	36	33	56
OUI	50	51	49	51	49	55	35
NON	12	11	11	11	15	12	9

Souhaiteriez-vous une autre formule d'accueil Le Mercredi ?

(en pourcentage)

3.5

	TAUX GLOBAL	JEUNES ENFANTS	GRANDS ENFANTS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
SANS REPONSE	25	24	26	24	28	23	28
OUI	15	16	14	13	24	17	11
NON	60	60	60	63	48	60	61

SI CLASSE LE MERCREDI AU LIEU DU SAMEDI MATIN. Du point de vue de l'organisation familiale

en pourcentage

4.1

	TAUX GLOBAL	- 8 ANS	+ 8 ANS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
POSITIF	70	70	72	71	71	74	61
NEGATIF	13	14	12	13	14	11	19
SANS REPONSE	17	16	16	16	15	15	20

. Du point de vue de l'épanouissement de l'enfant

en pourcentage

4.2

	TAUX GLOBAL	- 8 ANS	+ 8 ANS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
POSITIF	62	60	64	63	64	64	61
NEGATIF	24	26	22	25	18	24	23
SANS REPONSE	14	14	14	12	18	12	16

SI JOURNEE PLUS COURTE DU LUNDI AU VENDREDI. Du point de vue de l'organisation familiale

en pourcentage

4.3

	TAUX GLOBAL	- 8 ANS	+ 8 ANS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
POSITIF	49	47	52	51	46	50	46
NEGATIF	34	35	33	33	37	35	32
SANS REPONSE	17	18	15	16	17	15	22

. Du point de vue de l'épanouissement de l'enfant

en pourcentage

4.4

	TAUX GLOBAL	- 8 ANS	+ 8 ANS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
POSITIF	52	50	55	53	50	52	54
NEGATIF	36	37	35	36	35	37	33
SANS REPONSE	12	13	10	11	15	11	13

Etes-vous satisfait de l'organisation familiale ?

(en pourcentage)

5.1

	Taux GLOBAL	JEUNES ENFANTS	GRANDS ENFANTS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
SANS REPONSE	26	32	19	24	35	24	33
OUI	59	55	64	62	49	61	53
NON	15	13	17	14	16	15	14

Etes-vous satisfait du point de vue éducatif et de l'éveil ?

(en pourcentage)

5.2

	Taux GLOBAL	JEUNES ENFANTS	GRANDS ENFANTS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
SANS REPONSE	30	34	23	27	34	24	45
OUI	56	53	61	60	45	61	42
NON	14	13	16	13	21	15	13

Etes-vous satisfait du point de vue financier ?

(en pourcentage)

5.3

	Taux GLOBAL	JEUNES ENFANTS	GRANDS ENFANTS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
SANS REPONSE	36	41	30	35	36	31	49
OUI	46	43	49	47	42	49	37
NON	18	16	21	18	22	20	14

- EQUIPEMENTS DE LOISIRS

Avez-vous des difficultés à ce sujet ?

(en pourcentage)

5.4

	TAUX GLOBAL	JEUNES ENFANTS	GRANDS ENFANTS	COUPLES	ISOLES	FRANCAIS	ETRANGERS
SANS REPONSE	21	23	18	21	21	21	21
OUI	26	26	26	25	31	28	17
NON	53	51	56	54	48	51	62

745 FAMILLES

COMPOSITION DE LA FAMILLE

0,7 % S.R.					
75,3 % Couple	Nombre d'enfants à charge	1 Enf.	20,3 %	Français	76,6 %
24,0 % Isolé		2 Enf.	46,0 %	Etranger	18,4 %
		3 Enf. +	31,8 %	S.R.	5,0 %
		S.R.	1,9 %		

LOGEMENT**Dans quel arrondissement habitez-vous ?**

1er : 0,9 %	2ème : 1,1 %	3ème : 1,9 %	4ème : 1,5 %	5ème : 1,6 %	6ème : 0,9 %
7ème : 3,0 %	8ème : 1,2 %	9ème : 2,3 %	10ème : 5,5 %	11ème : 7,7 %	12ème : 6,7 %
13ème : 8,7 %	14ème : 4,7 %	15ème : 7,0 %	16ème : 6,4 %	17ème : 8,3 %	18ème : 10,1 %
19ème : 11,5 %	20ème : 6,6 %	Sans Réponse : 2,4 %			

24,3 % Locatif social (HLM, HBM...)	40,5 % Locatif privé 23,1 % Propriétaire	Nombre de pièces (Exclu : cuisine, salle de bain)	1 : 8,7 %	4 : 20,7 %
8,7 % Autres (précisez)	3,4 % S.R.	2 : 19,7 %	5 + : 17,2 %	
		3 : 25,5 %	S.R. : 8,2 %	

ACTIVITE PROFESSIONNELLE**● Statut professionnel**

- Activité professionnelle temps plein _____
- Activité professionnelle temps partiel _____
- Demandeur d'emploi _____
- Sans activité professionnelle - au foyer _____
- Autres (précisez) _____
- Sans Réponse _____

MONSIEUR

MADAME

81,8 %

43,0 %

3,5 %

18,6 %

8,5 %

8,6 %

1,7 %

24,0 %

3,1 %

5,3 %

2,8 %

1,9 %

● Profession

MONSIEUR

MADAME

- 1 - Artisan, commerçant, chef d'entreprise _____
- 2 - Cadre, profession intellectuelle, profession libérale _____
- 3 - Technicien, instituteur, profession sociale,
- 4 para-médicale, contremaître _____
- 5 - Employé _____
- 6 - Ouvrier _____
- 7 - Personnel de service _____
- 8 - Sans Réponse _____

8,8 %

2,9 %

43,3 %

23,7 %

6,9 %

14,2 %

13,3 %

18,7 %

13,9 %

3,7 %

1,9 %

6,4 %

11,9 %

33,4 %

REVENUS MENSUELS DU MENAGE Y COMPRIS LES PRESTATIONS FAMILIALES

13,1 % — 5 000 F 27,5 % 5 000 à 10 000 F 15,7 % 10 000 à 15 000 F 14,0 % 15 000 à 20 000 F 25,8 % + 20 000 F

3,9 % Sans Réponse

Quelle somme consacrez-vous par mois pour la garde
et les loisirs de tous vos enfants âgés de 3 à 13 ans ?

Sans réponse	0 F	0 < 500 F	500 < 0 < 1000 F	1000 < 0 < 1500 F	1500 < 0 < 2000 F	0 > 2000 F
32,8 %	3,6 %	18,5 %	14,0 %	10,5 %	4 %	16,6 %

GLOBALEMENT DIRIEZ-VOUS QUE VOUS ETES ?

10,2 % Très satisfait	46,4 % Plutôt satisfait	25,1 % Pas très satisfait	8,2 % Pas du tout satisfait
des conditions de garde et de loisirs de vos enfants de 3 à 13 ans.			10,1 % Sans Réponse

N'oubliez pas de renvoyer ce questionnaire avant le 6 juin 1990 à l'aide de l'enveloppe jointe.
Pour toute information, téléphonez au 45 71 32 29

AGES DES ENFANTS

14 ans : 2,7 %	11 ans : 8,7 %	8 ans : 9,5 %	5 ans : 12,4 %	S.R. : 0,8 %
13 ans : 5,6 %	10 ans : 8,2 %	7 ans : 10,8 %	4 ans : 10,3 %	
12 ans : 7,5 %	9 ans : 9,3 %	6 ans : 10,4 %	3 ans : 3,8 %	

Date de naissance _____

SEXE : 30,4 % M 47,6 % F 2,0 % S.R.

Ecole : 35,2 % Maternelle 43,0 % Primaire 14,3 % Collège _____

Adresse de l'école _____ 7,5 % S.R.

QUI ASSURE L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT EN DEHORS DES HORAIRES SCOLAIRES ?

LE SOIR

18,7% Garderie à l'école ou étude surveillée	6,7 % Voisine, amie	Vous-même ou votre conjoint 56,4 %
16,4% Une personne à votre domicile	8,9 % Famille (grand-mère...)	Votre enfant reste seul 8,6 %
3,9% Activités organisées à l'école (ateliers bleus...)		Ou avec ses frères et sœurs 12,9 %
2,9% Autres (précisez)	1,2 % S.R.	Coût mensuel Moyenne : 1.151 F

● **Etes-vous satisfait de cette solution du point de vue ?**

- de l'organisation familiale 76,4 % OUI 10,8 % NON 12,8 % SR des horaires 55,9 % OUI 13,0 % NON 31,1 % S.R.

- de l'épanouissement de l'enfant 68,0 % OUI 14,0 % NON 18,0 % SR financier 49,6 % OUI 15,6 % NON 34,8 % S.R.

Si NON, pourquoi ? _____

● **Souhaiteriez-vous une autre formule d'accueil ?** 17,9 % OUI 61,2 % NON 20,9 % S.R.

Si OUI, laquelle ? _____

LE MERCREDI

25,0% Centre de loisirs à l'école	4,8 % Voisine, amie	53,2 % Vous-même ou votre conjoint
10,9% Une personne à votre domicile	13,4 % Famille (grand-mère...)	7,4 % Votre enfant reste seul
9,3% Autres (précisez)	2,0 % S.R.	10,8 % Ou avec ses frères et sœurs
		Coût mensuel Moyenne : 368 F

● **Etes-vous satisfait de cette solution du point de vue ?**

- de l'organisation familiale 74,0 % OUI 8,7 % NON 17,3 % SR des horaires 57,3 % OUI 8,7 % NON 34,0 % S.R.

- de l'épanouissement de l'enfant 70,4 % OUI 9,7 % NON 19,9 % SR financier 50,1 % OUI 11,5 % NON 38,4 %

Si NON, pourquoi ? _____

● **Souhaiteriez-vous une autre formule d'accueil ?** 15,4 % OUI 59,6 % NON 25,0 % S.R.

Si OUI, laquelle ? _____

● **Si les rythmes scolaires étaient modifiés :**

Si votre enfant avait classe le mercredi matin au lieu du samedi matin, trouveriez-vous cela :

- sur le plan de l'épanouissement de l'enfant	61,8 % plutôt positif	23,8 %	plutôt négatif 14,4 % S.R.
- sur le plan de l'organisation familiale	70,3 % plutôt positif	13,1 %	plutôt négatif 16,6 % S.R.

Si votre enfant avait classe tous les jours du lundi au vendredi de 8 h 30 à 15 h 55, trouveriez-vous cela :

- sur le plan de l'épanouissement de l'enfant	51,9 % plutôt positif	35,9 %	plutôt négatif 12,2 % S.R.
- sur le plan de l'organisation familiale	49,4 % plutôt positif	33,9 %	plutôt négatif 16,7 % S.R.

*N'oubliez pas de renvoyer ce questionnaire avant le 6 juin 1990 à l'aide de l'enveloppe jointe.
Pour toute information, téléphonez au 45 71 32 29.*

